



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

CIIP

Rapport annuel 2017

avril 2018



www.ciip.ch

Par souci de simplification, la **forme** masculine a été privilégiée; elle désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande: **1 à 11**.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS; ils sont au nombre de trois.

Les **degrés** d'enseignement sont:

- le **degré primaire** dure huit ans et se compose de deux cycles: cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8);
- le **degré secondaire I** succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11);
- le **degré secondaire II** couvre le postobligatoire, général et professionnel.

RAPPORT ANNUEL
CIIP 2017

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2017

Généralités et priorités politiques	5
-------------------------------------	---

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES

Espace romand de la formation

Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP	9
Conférence des secrétaires généraux, CSG	13
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP	15
Commission de gestion, COGEST	16
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR	17
Conseil « Média-formation », CMF	18
Commission consultative des associations partenaires, COPAR	19

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2016 – 2019

<i>Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP et acronymes</i>	21
--	----

Scolarité obligatoire

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	22
Commission pédagogique, COPED	25
Commission des ressources didactiques numériques, CORES	28
Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS	30
Commission des épreuves romandes communes, COMEPRO	31
Unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire, UMER-SO	32
- Langues	33
- Français	33
- Allemand	33
- Anglais	33
- Mathématiques	34
- Sciences de la nature, cycle 3	34
- Sciences humaines et sociales, cycle 3	34
- Arts	35
- Plan d'études romand et Plateforme électronique	35

Degré secondaire II

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO	37
Commissions de coordination relevant de la CLPO	38
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP	42
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	43
Commission romande des économistes de la formation professionnelle, CREFP	44

Pédagogie spécialisée

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS	45
Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée, COPES	47

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Conférence latine de l'orientation, CLOR	48
--	----

<i>Formation des enseignants et des cadres</i>	
Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE	50
Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF	52
<i>Médias, images et technologies de l'information et de la communication, MITIC</i>	
Site e-media et collaborations interinstitutionnelles	54
Semaine des médias à l'école en Suisse romande	55
<i>Politique des langues</i>	
Commission langues et échanges, COLANG	56
- Délégation à la langue française, DLF	57
- Semaine de la langue française et de la francophonie, SLFF	57
Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR	58
<i>Politique culturelle</i>	
Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	59
<i>Recherche et documentation</i>	
Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP	61
Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP	63
Commission de coordination de la recherche en éducation, COCRE	64
QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES	
<i>Comptes SG-CIIP, IRDP, UMER</i>	
Bilan	67
Compte de résultats	69
Compte des investissements UMER-SO	70
Budget 2017	71
<i>Composition des organes permanents de la CIIP en 2017</i>	72



Première partie

BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2017

Généralités et priorités politiques

Ce rapport annuel est structuré sur la base des dix domaines du [Programme d'activité](#) que l'Assemblée plénière a adopté le 26 novembre 2015 pour la période administrative 2016-2019 :

1. Espace romand de la formation	page 9
2. Scolarité obligatoire	22
3. Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)	37
4. Pédagogie spécialisée	45
5. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	48
6. Formation des enseignants et des cadres	50
7. Médias, images et technologies de l'information et de la communication	54
8. Politique des langues	56
9. Politique culturelle	59
10. Recherche et documentation	61

Priorités politiques

Au cœur du programme d'activité, sept priorités politiques ont été établies par l'Assemblée plénière de la CIIP. Elles sont rappelées et commentées comme suit pour ce qui concerne leur réalisation au cours de l'année 2017 :

1. Mise en œuvre de la Convention scolaire romande

Les travaux se poursuivent très activement dans le domaine des moyens d'enseignement (Langues étrangères, Mathématiques, Sciences humaines et sociales, décision d'ouverture du chantier Français), des épreuves romandes communes et des profils de connaissance/compétence, de manière à disposer d'éléments concrets, à défaut d'être déjà pleinement opérationnels, d'ici fin 2019.

Les dernières modifications apportées aux bases légales et dispositions d'application cantonales sont désormais toutes en vigueur (conformément au tableau qui suit), respectant à la fois les clauses du concordat national HarmoS et les exigences fixées dans l'article 62 de la constitution fédérale. La détermination et la mise en œuvre des structures à l'intérieur de chacun des cycles restent placées sous l'autorité cantonale.

Lois cantonales en vigueur pour la scolarité obligatoire (état au 31 décembre 2017)

BE	Loi du 19 mars 1992 sur l'école obligatoire (LEO), révisée le 21 mars 2012. Entrée en vigueur: 1 ^{er} août 2013.
FR	Loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS). Entrée en vigueur: 1 ^{er} août 2015.
GE	Loi sur l'instruction publique (LIP) du 6 novembre 1940, révisée partiellement le 10 juin 2011, entrée en vigueur: 1 ^{er} septembre 2011, puis intégralement révisée (« refonte ») le 17 septembre 2015. Entrée en vigueur: 1 ^{er} janvier 2016.
JU	Loi du 20 décembre 1990 sur l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire (LS), révisée le 1 ^{er} février 2012 et devenue la Loi sur l'école obligatoire. Entrée en vigueur: 1 ^{er} août 2012.
NE	Loi du 28 mars 1984 sur l'organisation scolaire (LOS), révisée le 25 janvier 2011. Entrée en vigueur: 1 ^{er} août 2014 (rentrée scolaire 2015/2016 pour les modifications au cycle 3).

>>

Généralités et priorités

VS	Loi du 4 juillet 1962 sur l'instruction publique. Loi du 10 septembre 2009 sur le cycle d'orientation. Loi du 15 novembre 2013 sur l'enseignement primaire. Entrée en vigueur: 1 ^{er} août 2015.
VD	Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO). Entrée en vigueur: 1 ^{er} août 2013.

2. Adaptation des accès au PER et aux MER de la scolarité obligatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

La phase pilote de deux ans visant à préparer la mise à disposition des moyens d'enseignement en des formats numériques transformables (et non plus uniquement en PDF) s'est achevée à la fin de l'été 2017 (projet ESPER). Cette nouvelle technologie s'applique progressivement aux nouveaux MER de Sciences de la nature (3^e cycle), de Mathématiques (cycles 1 et 2), puis de Français (au fur et à mesure de la réalisation des nouveaux ouvrages romands). Les moyens PER-compatibles déjà existants y seront peu à peu transférés: SHS, Maths cycle 3, à l'exception des langues étrangères disposant de leurs propres sites gérés par les éditeurs mandatés. La CIIP n'est pas directement active dans le développement des accès et innovations spécifiques pour les diverses catégories de handicaps, mais elle suit de près ces évolutions prometteuses et adapte ses contenus pour les rendre aisément accessibles grâce aux assistances informatiques.

3. Promotion de la langue française et de la lecture

Depuis l'automne 2016, la commission Langues et Échanges (COLANG), représentative des divers degrés d'enseignement et domaines d'activités de la CIIP, est en charge de ses questions. Organisé en sous-commissions, cet organe trouve progressivement son assise et son rythme de travail. Il collabore notamment avec les organes de politique linguistique francophone. De nombreuses propositions et coordinations aboutiront d'ici 2019, également dans le cadre du soutien à la promotion de la lecture.

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) organisée sous l'égide de la COLANG, un accent particulier est porté depuis quelques années sur les prestations culturelles et les animations pédagogiques proposées en Suisse alémanique.

La conférence des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC) a lancé, avec l'accord de l'Assemblée plénière, une politique commune de soutien triennal à l'édition et au livre, dont la mise au concours de projet a été publiée fin janvier 2017, les soutiens financiers étant accordés aux lauréats sur trois ans (2017 à 2019).

4. Compréhension mutuelle et apprentissage des langues nationales et étrangères

L'AP-CIIP reste très engagée dans le cadre de la politique d'enseignement des langues et de la concertation au sein de la CDIP. La commission Langues et échanges, citée au point précédent, collabore directement avec la nouvelle Fondation *Movetia*, mandatée depuis janvier 2017 par la Confédération et la CDIP pour l'organisation des échanges européens et des échanges linguistiques, ainsi qu'avec le Département tessinois pour la mise en place d'une offre de sensibilisation à la langue italienne. Ces deux dimensions figurent dans les recommandations adoptées en 2014 par la CIIP en faveur de l'enseignement des langues, ainsi que dans celles adoptées cette fois-ci au niveau national par la CDIP le 26 octobre 2017.

5. Mise en œuvre des diverses filières de maturité

Depuis 2016, deux commissions de coordination sont chargées de donner suite aux mesures et instruments précédemment développés en ce qui concerne les conditions d'accès au tertiaire, plus particulièrement aux filières de la HES-SO: une commission traite des maturités spécialisées et l'autre des maturités professionnelles à partir du Plan d'études romand adopté en 2014. Au cours de l'année 2017, diverses études ont été conduites d'une part au sujet des conditions d'admission, de stages et d'échecs dans les maturités spécialisées, en particulier pour les domaines de la santé et du travail social, alors que des travaux ont été menés d'autre part sur les questions d'évaluation et de référentiels de compétences dans le domaine de la maturité professionnelle, dans la perspective de conduire certains examens communs.

>>

*Généralités et priorités***6. Attractivité de la formation des enseignants et renforcement de la pratique**

La conférence en charge de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) recueille régulièrement les données relatives aux conditions d'admission et de formation pratique et aux diplômes décernés sur l'ensemble du territoire latin pour les divers degrés d'enseignement. La situation sur le marché de l'emploi est stable, l'augmentation des admissions dans les institutions de formation ayant permis de faire face aux conséquences cumulées de l'évolution démographique de certaines régions et au départ en retraite d'une génération d'enseignants.

Par l'entremise du Conseil académique des Hautes écoles pédagogiques romandes (CAHR), les institutions sont étroitement impliquées dans les travaux découlant de la mise en œuvre de la CSR et, désormais, du développement des didactiques disciplinaires à l'échelle de la Suisse latine. Un groupe de travail réunissant des délégués de la CLFE et du Syndicat des enseignants romands a traité de l'évolution et des perspectives de la formation des enseignants primaires, concertation qui fera l'objet d'un rapport en 2018.

Suite à un postulat adopté en juin 2015 par le Commission interparlementaire romande de contrôle de la CSR, des recommandations ont été adoptées le 9 mars 2017 au sujet de la formation pratique des futurs enseignants secondaires I et II. Un bilan de satisfaction et de proposition a été établi par la commission de coordination et de surveillance du dispositif romand de formation des chefs d'établissement et des cadres (FORDIF), sur la base d'une enquête conduite par l'IRDIP auprès de plusieurs centaines de cadres certifiés ces dernières années. Quelques aménagements de cette formation seront décidés en 2018.

7. Médiation culturelle pour les jeunes publics

A partir de 2016, un groupe de travail de la conférence des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles a établi un état des lieux et une analyse des dispositifs cantonaux pour la médiation culturelle et l'accès des jeunes publics (de 4 à 20 ans) à la culture en Suisse romande. Le rapport final a été validé durant l'automne 2017 par la conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles et transmis aux organes directeurs de la CIIP. Diverses mesures concrètes et propositions de coordination feront encore l'objet d'études plus poussées et devraient progressivement voir le jour.



Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS
ET
PARTENAIRES

DOCUMENTATION

ESPACE ROMAND DE LA FORMATION

Point 3.1 du Programme d'activité 2016 - 2019

Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Monika MAIRE-HEFTI
présidente de la CIIP

MANDAT

La conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Principaux thèmes traités en 2017 – Réalisations

Fonctionnement de la CIIP: Une nouvelle période quadriennale s'est ouverte pour la CIIP le 1^{er} janvier 2016. La présidence de la Conférence a été confiée depuis cette date à Mme la Conseillère d'État Monika Maire Hefti, directrice du Département de l'éducation et de la famille de la République et canton de Neuchâtel. La vice-présidence est assumée par M. le Conseiller d'État Bernhard Pulver, chef de la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne. M. le Conseiller d'État Christophe Darbellay a succédé le 1^{er} mai 2017 à M. Oskar Freysinger comme chef du département valaisan de l'économie et de la formation, et Mme la Conseillère d'État Cesla Amarelle a succédé le 1^{er} juillet 2017 à Mme Anne-Catherine Lyon comme cheffe du Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture.

Les représentants romands au sein du Comité de la CDIP en 2017 étaient Mme M. Maire-Hefti (NE) et M. J.-P. Siggen (FR). MM. B. Pulver (BE) et M. Bertoli (TI) en sont membres de droit. À partir du 1^{er} juillet, reprenant les fonctions nationales de Mme Anne-Catherine Lyon, Mme Maire-Hefti a été élue la vice-présidence de la CDIP et Mme Amarelle à la vice-présidence du Conseil suisse des Hautes Écoles, dont le deuxième vice-président est M. Pulver.

Finances: l'Assemblée a adopté au début du printemps les comptes 2016 et le budget 2018 du Secrétariat général, de l'IRDIP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 (révisé le 26 novembre 2015) et en renonçant à toute indexation. Au cours de l'année, elle a également validé les comptes et adopté le budget 2018 de RERO, sans participation vaudoise.

Thèmes traités
et réalisations

>>

Espace romand de la formation

Mise en œuvre de la CSR: l'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la huitième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la convention scolaire romande, illustré de divers indicateurs statistiques préparés par l'IRD.

Convention de 2005 pour la mobilité intercantonale: l'Assemblée a adopté en mars les modalités d'application et une nouvelle échelle tarifaire fondée sur les tarifs en vigueur dans la région du Nord-Ouest (NW-EDK), suite à la consultation tenue auprès des conférences de chefs de service d'enseignement. Cet accord règle, à titre subsidiaire, la fréquentation d'un établissement scolaire dans un autre canton que celui de domicile de l'élève concerné.

Dossiers nationaux (CDIP): l'Assemblée s'est concertée, de manière parfois critique et dans le but de dégager des visions latines communes, sur le traitement des résultats des tests PISA 2015, sur la préparation de recommandations sur l'enseignement des langues nationales et étrangères et sur les conditions d'introduction de l'informatique en tant que discipline obligatoire au gymnase. Elle a également répondu en mai à une consultation de ses collègues alémaniques quant à la restructuration de la D-EDK. Lors de sa séance de novembre, l'AP-CIIP a reçu la présidente et la secrétaire générale de la CDIP pour procéder à un large échange de vues sur les dossiers en cours. L'une des principales sources de préoccupation de la CIIP à l'échelle nationale a porté sur le programme d'économie décidé unilatéralement par le Conseil fédéral et impactant de manière importante les montants initialement adoptés dans le cadre du crédit FRI (formation – recherche – innovation). Les membres de l'AP-CIIP ont veillé à informer des risques l'ensemble des parlementaires fédéraux de leur canton. D'autres questions cruciales, telles en particulier la révision de l'accord intercantonal de mobilité universitaire (AIU) et la prise en charge des coûts de scolarisation des jeunes migrants non accompagnés, se discutent directement au niveau national et n'impactent pas les travaux de la CIIP.

Formation des enseignants: suite à un postulat déposé en juin 2015 par la commission interparlementaire CIP-CSR, des recommandations relatives à la formation pratique des futurs enseignants secondaires ont été adoptées à l'unanimité par l'AP-CIIP en mars, suite à l'état des lieux publié en septembre 2016, et communiquées à la CIP-CSR. Tout en ayant suivi le dossier au cours de l'année, l'AP-CIIP se penchera en 2018 sur les questions structurelles de la formation, dans le cadre de la consultation sur la révision du règlement de reconnaissance de la CDIP et de la discussion du rapport de la CLFE issu des discussions tenues avec le Syndicat des enseignants romands quant à l'extension de la formation initiale pour le degré primaire.

Prévention de la santé dans les établissements scolaires: interpellée par le Syndicat des enseignants romands suite à la publication de l'étude commanditée par celui-ci sur la santé des enseignants dans les cantons romands, l'AP-CIIP en a analysé les résultats et a retenu un certain nombre de mesures possibles de prévention, tout en prenant acte avec intérêt des divers dispositifs déjà développés dans les cantons membres. Acquise à l'idée d'une prévention active au niveau des établissements scolaires, l'AP-CIIP a chargé sa présidente et une délégation de rencontrer le SER pour un échange de vues, tout en rappelant à ce dernier que les cantons restent les employeurs et qu'une conférence intercantonale ne peut exercer qu'un rôle subsidiaire en la matière. Il lui importe que les divers partenaires concernés (chefs d'établissement, parents d'élèves, institutions de formation) soient associés aux réflexions relatives à la santé en milieu scolaire.

Pédagogie spécialisée: l'AP-CIIP s'inquiète des coûts croissants des mesures de pédagogie spécialisée et a demandé à la CDIP d'entreprendre une étude détaillée à ce sujet au niveau national: celle-ci intéresse effectivement l'ensemble des cantons et sera effectuée au cours de l'année 2019, ses résultats pouvant être discutés par les instances intercantionales en 2020. L'Assemblée a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport commandité par les chefs de service de l'enseignement spécialisé au sujet du traitement et de la prise en charge des troubles du spectre de l'autisme (TSA) dans les cantons latins. Confrontée à un projet de recommandations soutenant un encadrement et un soutien précoces auprès des enfants identifiés TSA, l'AP-CIIP a appelé préalablement à un approfondissement du dossier et à la concertation entre les diverses conférences de chefs de service concernées, ainsi qu'à l'attente des décisions fédérales en vue de l'augmentation et de la pérennisation d'un soutien financier de l'AI aux centres de prise en charge précoce.

Société digitale et enseignement de l'informatique: la « société digitale » ou « société 4.0 » est devenue l'objet d'innombrables interventions parlementaires et médiatiques, la nouvelle priorité du Conseil fédéral et un thème interpellant désormais tous les acteurs de l'éducation, à commencer par les parents et les élèves eux-mêmes. Le rôle de l'École publique dans l'accès aux connaissances et

>>

Espace romand de la formation

compétences numériques a fortement préoccupé l'AP-CIIP en 2017. L'entrée en vigueur du Lehrplan21 en Suisse alémanique et dans les cantons bilingues, conjuguée à l'introduction en 2019 de l'informatique comme discipline obligatoire dans les gymnases, va nécessiter une adaptation des objectifs et instruments scolaires en Suisse romande. L'AP-CIIP a lancé divers processus de concertation et de réflexion et décidera en 2018 d'actions et impulsions communes.

Échanges d'apprentis avec le Québec: suite à une interpellation du Forum interparlementaire romand et aux nombreuses interventions parlementaires qui ont suivi dans tous les cantons, l'AP-CIIP a analysé la faisabilité des demandes formulées et mis en doute la pertinence d'échanges d'apprentis, fort difficile à organiser sans complications importantes pour les apprenants suisses. Elle s'est proposé d'accueillir une délégation québécoise pour lui présenter *in situ* l'organisation de la formation professionnelle duale et a suggéré que l'un ou l'autre canton mette en place une expérience pilote d'échange d'apprentis avec la Belle Province. Le FIR n'a jusqu'ici pas donné suite à ces propositions, communiquées à sa présidente.

Moyens d'enseignement en Sciences humaines et sociales au 3^e cycle: l'AP-CIIP a prêté tout au long de l'année une attention toute particulière aux premiers résultats de la phase probatoire décidée en 2016 et à l'évolution des travaux de rédaction et d'adaptation des contenus et du graphisme de la première collection romande de moyens en Histoire et en Géographie pour le degré secondaire I. Le bulletin d'information 2017 de la CIIP a été entièrement consacré à la présentation des nouveaux moyens pour la scolarité obligatoire.

Moyens d'enseignement de Français: au terme de processus approfondis d'analyse des pratiques et moyens en usage, ainsi que des nouvelles collections francophones de manuels, l'AP-CIIP a décidé en novembre, à l'unanimité, de lancer la réalisation de moyens d'enseignement romands de Français pour toute la scolarité obligatoire. Le chantier sera ouvert en 2018 pour le degré primaire et les nouveaux moyens, intégrant des éléments romands, cantonaux et éditoriaux déjà en usage, feront initialement l'objet d'une phase probatoire.

Politique romande de soutien à l'édition, au livre et à la lecture: suite à son accord de principe donné en 2015 à la proposition de la conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles, l'Assemblée a inscrit dès 2017 un montant de près de trois cents mille francs en tant que soutien annuel à l'édition et au livre en Suisse romande, de manière subsidiaire et complémentaire aux politiques fédérale et cantonales en la matière. L'AP-CIIP a donné son aval au règlement de la mise au concours et aux diverses dispositions d'exécution.

Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO): l'Assemblée a discuté à plusieurs reprises – sans le canton de Vaud sorti du réseau au 1^{er} janvier 2017 – de l'avenir de RERO et des premiers résultats de l'étude de faisabilité lancée fin 2016 pour envisager, sans doute dès 2021, la transformation de RERO en un prestataire de services spécifiques susceptibles d'intéresser des bibliothèques patrimoniales, scolaires et autres, qui ne trouveraient pas leur place ou la satisfaction de leurs besoins dans la plateforme nationale de services SLSP. Les perspectives concrètes du développement national se précisent au fil des mois et la participation de nombreux délégués des membres RERO au projet SLSP est assurée. La plupart des bibliothèques scientifiques et universitaires vont certainement s'affilier à SLSP entre 2019 et 2020, sous réserve du catalogue et des tarifs des prestations mises en place dès 2018.

Conférence et communiqués de presse: la présidente de la CIIP et le directeur de la RTS ont tenu une conférence de presse commune le 23 mars à la Maison des Cantons à Berne, pour marquer quarante ans de collaboration au service de l'éducation aux médias, ainsi que l'ouverture de la 14^e Semaine romande des médias à l'école.

L'AP-CIIP a publié quatre communiqués de presse en 2017 :

- le 1^{er} février, pour annoncer son soutien, à titre subsidiaire et sur projet, à l'édition, au livre et à la lecture, ceci au moment d'ouvrir l'appel à candidatures auprès des milieux concernés ;
- puis le 27 avril, pour annoncer la conclusion des premières conventions de soutien qui en découlent, présentées dans le cadre du Salon du Livre de Genève ;
- le 23 mars, à l'occasion de la conférence de presse avec la Direction de la RTS, pour donner un coup de projecteur à la collaboration entre l'École publique et la Radio Télévision Suisse dans le cadre de l'éducation aux médias ;

>>

Espace romand de la formation

- puis le 11 décembre afin de confirmer son soutien aux médias de service public et d'annoncer sa ferme opposition à l'initiative No Billag, soumise au peuple le 4 mars 2018.

Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2017 : les 9 mars, 18 mai, 14 septembre et 16 novembre.

Présidence: Mme la CE Monika Maire-Hefti, (NE).

Mutations: M. le CE Christophe Darbellay (VS), le 1^{er} mai, et Mme la CE Cesla Amarelle (VD), le 1^{er} juillet.

Espace romand de la formation

Conférence des secrétaires généraux, CSG



Jérôme Amez-Droz
président de la CSG

MANDAT

La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux ou les délégués aux affaires intercantionales des départements de l'instruction publique des cantons membres. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.

Principaux thèmes traités en 2017

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a notamment traité des objets suivants :

Objets et processus de coordination nationale et régionale en matière de formation et de culture : la CSG a reçu en août la nouvelle secrétaire générale de la CDIP, entrée en fonction en avril, pour un large échange de vues, pour divers réglages de procédures et afin de préparer la rencontre de l'AP-CIIP avec la présidente de la CDIP.

Mandat de prestations confié à l'IRDP : la CSG est chargée de surveiller l'exécution du mandat de prestations de l'IRDP pour la période en cours. Elle s'est prononcée sur le système d'informations et d'indicateurs de l'Espace romand de la formation, ainsi que sur le plan d'action bisannuel convenu sur la base de la convention de coopération signée en 2016 entre l'IRDP, le SRED (GE) et l'URSP (VD). A la demande de la CLEO, elle a procédé à des ajustements quant à la conduite et la répartition des responsabilités du projet EPROCOT / banque d'items, dont la direction a été confiée dès janvier 2018 au Secrétariat général.

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle : la CSG, à la suite de la COGEST, a examiné la procédure de renouvellement du contrat avec le SEFRI et de redéfinition des prestations externalisées par l'UMER-FP pour l'impression et la distribution des moyens d'enseignement produits sur cette base pour les apprentis romands et tessinois. Elle en a rendu compte à l'AP-CIIP en formulant des recommandations.

Formation d'interprètes en langue des signes : la CSG a poursuivi les échanges et les contacts, dans l'espoir de pouvoir soutenir une solution pour assurer la formation de tels interprètes pour les besoins des cantons romands, toute possibilité ayant disparu avec le retrait, du fait des conséquences RPT, des subventions découlant de l'AI. Toutefois, cette tâche ne relève pas de la CIIP et les moyens financiers manquent.

Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions : la CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP ou de prestations proposées par certaines agences de la CDIP. Elle s'est également prononcée sur des éléments de gestion, concernant en particulier le statut du personnel permanent de la CIIP et la future révision du règlement de fonctionnement qui le précise.

Thèmes traités

>>

Espace romand de la formation

Consultations et échanges d'informations: les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions ou sollicitations diverses parvenues au Secrétariat général.

Données factuelles**La CSG**

La CSG s'est réunie à six reprises : les 8 février, 29 mars, 26 avril, 23 août, 18 octobre et 1^{er} décembre.

La séance plénière de la CSG avec les conférences de chefs de service a eu lieu les 30 novembre et 1^{er} décembre 2017 à Martigny.

Présidence: M. Jérôme Amez-Droz, secrétaire général du DEF (NE).

Mutations

Olivier Tschopp, chef du service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire auprès du Département de la formation, de la culture et des sports du Canton du Jura, a quitté ses fonctions au 30 novembre 2016 suite à sa nomination à la direction de Movetia, la Fondation suisse pour la mobilité et les échanges. Son successeur, Christophe Cattin, a repris ses fonctions et la représentation jurassienne dans la CSG dès janvier 2017.

Jean-François Steiert, délégué aux affaires intercantionales du Département vaudois de la formation et de la jeunesse a quitté ses fonctions à la mi-décembre 2016 suite à son élection au Conseil d'État du Canton de Fribourg. Son successeur, Christian Berdoz, a repris ses fonctions et la représentation vaudoise dans la CSG dès février 2017.

Espace romand de la formation

Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP



Olivier Maradan
secrétaire général de la CIIP

MANDAT

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien opérationnel, scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et de la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il assure l'information sur les travaux de la CIIP et entretient les sites internet correspondants.

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2016 – 2019 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du site internet et des documents administratifs.

La réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) reste pour quelques années encore un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes. La quasi-totalité des MER est désormais accessible sur la plateforme numérique du Plan d'études romand.

Mutations

Le Secrétariat central a connu trois départs et deux arrivées en 2017. Laurence Cattin, secrétaire-réceptionniste ayant effectué une carrière complète au service de l'IRD et de la CIIP, a pris sa retraite à l'été; Margaux Thiébaud lui a succédé à la rentrée comme assistante de l'administratrice. Camille Dubied, secrétaire, a rejoint la HE-ARC suite à l'obtention de son master, étant remplacé dès juillet par Jessica Sauser. Enfin, Raymond Clavel, collaborateur scientifique au service des moyens d'enseignement, a fait valoir à l'automne ses droits à une retraite anticipée; son poste n'a pas été remplacé comme tel, mais a donné lieu à divers repositionnements internes.

Activités

Personnel

Espace romand de la formation

Commission de gestion, COGEST



Michel Perriard
président de la COGEST

Mandat

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

Thèmes traités et résultats

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2017 :

- Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2018, malgré un excédent de charge annoncé important pour le Secrétariat général résultant de nouveaux projets en lien direct avec le programme d'activité, sans indexation de la contribution ordinaire, mais pouvant être couvert par les capitaux propres de la CIIP. Cependant, la COGEST s'est inquiétée de l'augmentation durable des charges, le budget devant retrouver un équilibre. Concernant l'Unité des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire, vu le constat récurrent du manque de financement pour couvrir les frais fixes de fonctionnement de l'unité (y c. la plateforme électronique PER-MER), conséquence des reports successifs d'introduction des moyens, la COGEST a préavisé favorablement l'augmentation de centimes additionnels sur le prix de vente des ouvrages.
- Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2016. Les économies réalisées en 2016 au Secrétariat général ont été versées dans les capitaux propres et serviront à couvrir l'excédent de charge accepté au budget 2018. Pour l'Unité des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire, avec l'introduction définitive du MCH2 au 1^{er} janvier 2016 et du règlement financier révisé, les travaux en cours des moyens d'enseignement sont activés au bilan. Les données financières des projets ont été prises en compte depuis l'année 2013 pour la reconstitution des immobilisations incorporelles, exercice depuis lequel les cantons versent une contribution remboursable comme avance de liquidités pour la réalisation des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire.
- Dispositif de la CREME, commission romande chargée des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (dans le cadre de l'accord avec le SEFRI) et étude du renouvellement du mandat de prestations à une entreprise.

Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 17 janvier, 4 avril et 26 septembre 2017.

Présidence: Michel Perriard (FR)

Thèmes traités et résultats

La COGEST

Espace romand de la formation

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

MANDAT

La création et la mission de la CIP-CSR découlent du contrôle parlementaire d'institutions inter-cantoniales, généralisé en Suisse romande sur la base de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantoniales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

Activités 2017

En 2017, la commission interparlementaire s'est réunie, à chaque fois en présence de la présidente et du secrétaire général de la CIIP, le 17 mai à Lausanne sous la présidence de la députée vaudoise Fabienne Despot, puis le 3 novembre dans la salle du Parlement vaudois, sous la présidence du député Manuel Donzé, ayant entre temps pris le relais de sa collègue. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, avec la participation du secrétaire général. La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députés qui la composent l'opportunité de questionner la CIIP sur une foule de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance, lors de sa séance de printemps, du rapport 2016 de mise en œuvre de la CSR et du rapport annuel 2016 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux Parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2017, qu'elle a transmis à la fin mars 2018 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de son assemblée d'automne, la CIP-CSR a conduit un débat sur la place du numérique et de la programmation dans l'enseignement obligatoire. A la suite des trois exposés introductifs, les députés ont pu échanger sur les attentes, les réserves et les enjeux de ce thème d'une brûlante actualité. Les débats n'ont toutefois pas débouché sur des messages clairs ou des recommandations à l'adresse de la CIIP.

Activités

Espace romand de la formation

Conseil « Média-formation », CMF



Cesla Amarelle
présidente du CMF

MANDAT

Le Conseil Média Formation (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la convergence de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.

Activités 2017

Après s'être réuni le 6 décembre 2016 et avoir notamment proposé à l'AP-CIIP la tenue d'une conférence de presse commune entre la CIIP et la RTS pour évoquer et exemplifier le renforcement et les réussites de la collaboration entre les deux institutions, développée depuis quarante ans, le CMF n'a pas eu l'occasion de siéger en 2017, du fait principalement des mutations intervenues à sa tête et des incertitudes consécutives à la campagne No Billag. Il ne se retrouvera qu'à la fin mars 2018.

La conférence de presse s'est tenue le 23 mars 2017 à la Maison des cantons à Berne.

L'AP-CIIP a apporté son soutien unanime à la RTS et aux médias de service public en publiant notamment deux communiqués de presse invitant à refuser l'initiative No Billag (les 11 décembre 2017 et 12 février 2018).

Données factuelles

Présidence : Cesla Amarelle (VD).

Délégué de la RTS et vice-président : Pascal Crittin, directeur RTS.

Secrétariat : Christian Georges (SG-CIIP).

Mutations : Mme la CE Cesla Amarelle (VD) a succédé en septembre à M. le CE Oskar Freysinger (VS) et M. Pascal Crittin à M. Gilles Marchand, au moment de lui succéder comme directeur de la RTS. La présidence sera exercée par Mme Amarelle pour la période 2018 – 2019.

Activités

Le CMF

Espace romand de la formation

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Jérôme Amez-Droz
président de la COPAR

MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

Activités 2017

La COPAR s'est réunie à deux reprises en 2017, le 11 janvier et le 12 septembre, afin d'échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions ou associations présentes.

Diverses questions d'actualité ont été communiquées et discutées : enseignement des langues nationales et étrangères, contestation par la CDIP des résultats de PISA 2015, scolarisation des jeunes migrants non accompagnés, place de l'informatique et comparaison entre Lehrplan 21 et PER, Semaines romandes des médias à l'école et de la langue française et de la francophonie.

La commission s'est concentrée sur la préparation du bulletin d'information de la CIIP consacré aux moyens d'enseignement romands en Sciences humaines et sociales, finalement paru au début décembre. Cette thématique a donné lieu à de nombreuses discussions sur les changements, les résistances et les difficultés spécifiques à l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie, pour la première fois plus ou moins harmonisé au niveau romand suite à l'introduction consécutives du PER et des MER.

La COPAR n'a pas utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'Assemblée plénière.

Données factuelles

Présidence : Jérôme Amez-Droz (CSG / NE).

Vice-présidence : Alain Bouquet (CLEO / VD).

Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations : Alain Bouquet, vice-président de la CLEO (VD), a succédé au printemps à Pierre Kolly (GE); Bettina Thuillard (VD), vice-présidente de la CLACESO, a succédé à Christian Berdoz (VD).

Activités

La COPAR



Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME
2016 – 2019

Tableau synoptique et acronymes des organes permanents de la CIIP

Les explications utiles, mandat et composition de chacun des organes sont disponibles sur Internet : www.ciip.ch.

CIIP	Organes directeurs	Organes partenaires	Scolarité obligatoire	Secondaire II post-obligatoire	Tertiaire B & Formation adultes	Tertiaire A Hautes Ecoles	Culture & Langues	Recherche & documentation
CONFÉRENCES	Assemblée plénière							
	CSG Secrétaires généraux							
	CLEO scol.obligatoire			CLPO post-obligatoire			CDAC affaires culturelles	
	CLPS pédagogie spécialisée				CLFE formation enseignants et cadres			
	CLOR orientation scolaire et professionnelle							
Contrôle. parlem.	CIP-CSR Commission interparlementaire							
Commissions permanentes	COGEST Gestion et contrôle		COPAR comm. consultative des assoc. partenaires		COPED PER – MER-SO + groupes d'appui domaines disc. + groupes validation moyens ens.		CREME MER-FP + GLIMI (Tessin)	
	Conseil Media – Formation CIIP & RTS		CORES ressources didactiques numériques				COLANG langues & échanges	
Commissions de coordination			COMOS distribution MER-SO		CAI Classes et accords			
			COMEPRO épreuves comm.		CMP Matus professionnelles			
					CMS Matus spécialisées			
					CME Coopérations multilatérales et européennes			
				CFQA Formation et qualification des adultes				
				CREFP économistes form.prof.				
				COPES procédure d'éval. standardisée en pédagogie spécialisée				
				COFORDIF coordination et surveillance du mandat FORDIF				
Services centraux	SG-CIIP Secrétariat général		UMER Unité des moyens d'enseignement romands			IRD P Institut de recherche et de documentation pédagogique		

Acronymes et noms des conférences et commissions permanentes :

AP-CIIP	Assemblée plénière	CS-IRD P	Conseil scientifique de l'IRD P
CSG	Conférence des secrétaires généraux	COMOS	Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire	COMEPRO	Commission des épreuves romandes communes
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire	COPEP	Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée (PES)
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée	COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	CAI	Commission classes et accords de la CLPO
CLOR	Conférence latine de l'orientation	CMP	Commission des maturités professionnelles de la CLPO
CDAC	Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles	CMS	Commission des maturités spécialisées de la CLPO
CIP – CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande	CME	Commission des coopérations multilatérales et européennes de la CLPO
COGEST	Commission de gestion	CFQA	Commission de formation et de qualification des adultes de la CLPO
COPAR	Commission consultative des partenaires	CREFP	Commission des responsables des économistes de la formation professionnelle
CMF	Conseil Média-formation	SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
COPED	Commission pédagogique	UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
COPED	Commission pédagogique	IRD P	Institut de recherche et de documentation pédagogique
CORES	Commission des ressources didactiques et numériques		
CREME	Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle		
COLANG	Commission langues et échanges		
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation		

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2016-2019

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Jean-Claude Marguet
président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

Ces derniers lui confèrent plus particulièrement la mission de :

- procéder à des échanges réguliers relativement à la mise en œuvre du concordat HarmoS du 14 juin 2007 et de la Convention scolaire romande (CSR) du 21 juin 2007, ainsi qu'à la coordination et au suivi des instruments découlant de ces accords;
- soutenir et superviser les travaux conduits par la commission pédagogique (COPED) pour le suivi et l'évolution du Plan d'études romand (PER) et toutes les problématiques y relatives;
- commanditer, soutenir et contrôler les travaux du Secrétariat général et des diverses commissions en vue de la réalisation des moyens d'enseignement romands;
- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons.

Moyens d'enseignement romands (MER) et Plan d'études romand (PER)¹

Suite à l'introduction du PER dans tous les cantons romands et toutes les années de la scolarité obligatoire, la CLEO observe avec rigueur, en respect de l'art. 9 de la CSR, les différentes étapes de réalisation ou d'adaptation des MER. Ces travaux étant en fort développement ces dernières années, la CLEO y consacre la part essentielle de ses séances et se base, pour ce faire, sur les analyses menées par des groupes de validation et les préavis de la COPED. Elle décide ainsi des principales options des MER, donne ultimement son aval à leur édition et coordonne leur introduction dans les classes.

Domaine Langues

Suite à l'état des lieux des MER *Français* réalisé en 2014-2015, des analyses de marché ont été réalisées en 2016-2017 et, se basant par ailleurs sur les constats de la Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) quant aux implications financières sur le long terme lors d'un contrat avec un éditeur, la CLEO a préavisé le dossier à l'attention de la Conférence des secrétaires généraux (CSG) et de l'Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (AP-CIIP) en faveur de réalisations romandes. Celles-ci débiteront par la rédaction d'un projet éditorial dès le début de 2018.

Thèmes traités

>>

¹ Précisions complémentaires à consulter sous COPED.

Scolarité obligatoire

Les moyens d'enseignement d'anglais ont été finalisés au printemps, bouclant ainsi les travaux d'adaptation de la collection avec l'introduction du MER *English in Mind 11^e* à la rentrée 2017. De cette expérience très convaincante, la CLEO attend une analyse globale, permettant de prendre en considération les principes et variables pertinents lors de la réalisation de tels dispositifs pilotes.

Suite à l'adaptation plutôt satisfaisante des moyens d'allemand pour le primaire, pour lesquels la CLEO donnait son aval pour une introduction du MER *Junior 8^e* dès la rentrée scolaire 2017, celle-ci a été sollicitée par deux fois quant aux principes d'adaptation de la collection à venir pour le cycle 3. Elle s'est ainsi positionnée afin de mieux définir les options rédactionnelles de l'éditeur, en particulier pour assurer une meilleure adéquation au PER, ainsi qu'à la gestion des 3 niveaux qui y sont inscrits. Ces décisions ont impliqué de renégocier avec l'éditeur certains pans du contrat, ce qui sera réalisé en 2018 par le SG-CIIP et l'UMER-SO.

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature

Suite à la stabilisation de la structure de la collection *Mathématiques 1-8*, les rédactions de *Mathématiques 1-2* ont été finalisées et le guide didactique associé est présenté uniquement sous forme numérique sur la plateforme ESPER. Cette dernière présentant un véritable enjeu de formation par la nouveauté des pratiques des enseignants que cela impliquera, la CLEO a tenté de renforcer le système de coordination des formations (cf. Mandat de formation F3 ci-dessous). Les rédactions se poursuivent à satisfaction pour les 3^e et 5^e années.

Les travaux d'ajustement au PER de l'aide-mémoire *Mathématiques 9-10-11* ont fait l'objet de préavis réguliers de la COPED à l'attention de la CLEO, qui constate une réalisation très satisfaisante de cet ouvrage, prévu dès la rentrée 2019.

Domaine Sciences humaines et sociales

En respect de la décision de l'AP-CIIP de 2016, visant à mettre en probation les MER *Géographie 9^e* et *Histoire 9^e*, les enseignants ont pu répondre à un questionnaire en ligne et les groupes Focus ont permis d'identifier les améliorations souhaitées. Les rapports d'arbitrage permettent de cibler celles à privilégier et la CLEO a pu constater la pertinence des demandes émises. Concernant les moyens de 11^e année finalisés à l'automne, la CLEO a pu donner son aval à leur édition en vue d'une mise en probation pour la rentrée 2018.

Par ailleurs apparaissent çà et là des questions quant à certains aspects du PER qu'il s'agirait de faire évoluer. En particulier, l'introduction d'heures d'enseignement d'informatique avec le *Lehrplan 21* dans la partie alémanique du pays a interrogé les pratiques romandes et la mise en œuvre des apprentissages MITIC inscrits dans le PER. La CLEO estime pour l'instant que leur mise en œuvre n'est pas encore optimale et que l'ensemble du PER offre un équilibre dans les apprentissages à assurer, qu'il s'agira d'interroger si des heures d'informatique devaient ainsi s'ajouter.

Mandat de formation F3

Suite aux réflexions partagées depuis 2015 avec la conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE), la CLEO a finalisé des mandats relatifs aux formations F3 qu'elle souhaiterait voir coordonnées au niveau romand lors de l'introduction de nouveaux MER. Deux mandats ont été ainsi définis, l'un pour accompagner la collection *Mathématiques 1-8*, l'autre pour la collection *SHS 9-11*. Composés de coordinateurs disciplinaires des services cantonaux et d'une délégation de didacticiens désignée par le Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignants (CAHR), les groupes n'ont pu se réunir qu'à la rentrée 2017 puis à l'automne. Les premiers constats, peu encourageants pour l'heure, appelleront certainement une redéfinition et un redimensionnement des mandats.

Épreuves romandes communes

En respect de la décision de l'AP-CIIP de 2015, l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD) a été mandaté pour réaliser une banque d'items romande. Une proposition de constitution de groupes de travail susceptibles de procéder aux analyses des items mutualisés au niveau romand a été présentée à la CLEO en juin. Sa prise de position a révélé des difficultés dans la réalisation de ces travaux, qu'il s'agira de renforcer et de suivre de manière plus soutenue, en particulier impliquant davantage la commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMPRO) dans les préparations.

>>

Scolarité obligatoire

Données factuelles et mutations

La CLEO

La CLEO a tenu six séances en 2017, les 26 janvier, 9 mars, 4 mai, 22 juin, 21 septembre et 1^{er} décembre, dont une partie de cette dernière en séance commune avec la CSG.

Présidence: Jean-Claude Marguet (NE).

Collaboratrice scientifique: Viridiana Marc (SG-CIIP).

Secrétariat: Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations: remplacement de Pierre Kolly (GE) par Paola Marchesini en février 2017.

Scolarité obligatoire

Commission pédagogique, COPED



Christophe Germanier
président de la COPED

MANDAT

Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pédagogique (COPED), en qualité d'instrument d'élaboration et de conseil pour la CIIP, chargée des travaux de suivi et de développement garantissant le caractère évolutif, la cohérence et l'équilibre du Plan d'études romand et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire.

Moyens d'enseignement romands

En cohérence avec le Plan d'études romand (PER), la COPED assure le suivi régulier des moyens d'enseignement romands (MER) en cours de rédaction ou d'adaptation. Des groupes de validation (GVal) associés à chaque chantier de MER rédigent régulièrement, à l'attention de la COPED, des rapports afin de soumettre leurs analyses et appréciations des manuscrits qui lui sont soumis. La COPED dispose en outre des remarques et commentaires des rédacteurs ou éditeurs quant aux demandes ou commentaires qui y sont formulés. Elle arbitre la majorité des modifications à apporter et relaie, dans ses préavis à l'attention de la CLEO, les options stratégiques et politiques qu'elle ne peut trancher seule.

Domaine Langues

Les analyses de manuels d'enseignement du Français ont été réalisées par trois groupes *ad hoc*, un par cycle, afin de répondre à la demande de l'AP-CIIP de 2016, qui postulait la possibilité de trouver, sur le marché francophone, des ouvrages adaptés, ou tout au moins proches des intentions inscrites dans le PER. Si quelques ouvrages pouvaient séduire de prime abord, il a très vite été constaté que les adaptations que cela impliquerait seraient démesurées et la COPED a émis son préavis en faveur de réalisations romandes.

Les moyens d'enseignement d'anglais ont été finalisés avant l'été, le groupe de validation concluant ses travaux par l'analyse des ressources numériques pour la 11^e année, avec des constats extrêmement positifs. L'introduction du MER *English in Mind 11^e* à la rentrée 2017 a marqué la fin de ces travaux d'adaptation avec l'éditeur CUP (Cambridge University Press), offrant une collection complète et cohérente de la 7^e à la 11^e année.

Si l'adaptation des moyens d'allemand pour le primaire se concluait plutôt positivement avec l'introduction du MER *Junior 8^e* dès la rentrée scolaire 2017, les orientations choisies pour l'adaptation du moyen *Geni@-Klick A1, A2, B1* pour en créer une série par degré scolaire, susceptible de gérer les trois niveaux inscrits dans le PER, se sont heurtées à une approche insuffisamment communicationnelle et actionnelle. Par ailleurs, la gestion des niveaux proposée par l'éditeur a paru insuffisante et susceptible de générer des contraintes difficiles à gérer pour le moyen de 11^e année, ce qui a amené la COPED à solliciter des décisions de la CLEO quant aux principes à retenir et à faire valoir auprès de l'éditeur.

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature

La collection *Mathématiques 1-8* ayant fait l'objet d'une définition très pointue dans son projet éditorial, les rédacteurs ont établi et stabilisé la structure des chapitres en 2016. Parallèlement, la rédaction du moyen *Mathématiques 1-2*, en partie par l'adaptation des moyens précédents pour ces années-là, a été validée au cours de l'année scolaire 2016-2017, avec une mise en ligne progressive

Thèmes traités

Langues

MSN

>>

Scolarité obligatoire

des indications pour l'enseignant sur la plateforme ESPER. Les moyens de 3^e et de 5^e années sont en phase de rédaction, avec des appréciations généralement positives des groupes de validation.

L'ajustement de l'aide-mémoire *Mathématiques 9-10-11* au PER a été réalisé par le groupe de suivi et une expertise a été par ailleurs demandée. L'ensemble des productions a été jugé satisfaisant et sa mise en forme sera réalisée avec l'éditeur LEP, déjà coéditeur de la collection. La COPED s'est également prononcée sur les maquettes graphiques composées en cohérence avec l'ensemble des ouvrages existants et selon la nouvelle logique rédactionnelle de cet aide-mémoire.

Domaine Sciences humaines et sociales

SHS

Les MER *Géographie 9^e* et *Histoire 9^e* ont été introduits dès la rentrée 2016 en version probatoire dans la plupart des classes de Suisse romande. Découpés en trois étapes, l'analyse de la probation et son arbitrage ont fait l'objet de trois rapports successifs, soumis aux organes romands. La COPED a pu constater l'ampleur des modifications à réaliser et juger à satisfaction des propositions d'amélioration. Quant aux moyens de 11^e année, les dernières rédactions ont été soumises à l'automne 2017 et présentent une qualité a priori supérieure à celle des années précédentes, bénéficiant de l'intégration des remarques des experts scientifiques.

A l'occasion de la rédaction des MER, le PER est mis à l'épreuve et apparaissent parfois quelques éléments de progression qu'il s'agirait de rectifier. Pour l'instant, la COPED constate que le PER n'en est qu'à ses débuts dans la mise en œuvre espérée à travers les MER et, bien que le principe d'évolutivité soit parfaitement admis, il lui paraît encore prématuré d'envisager des mesures visant à ajuster ses contenus.

GT Évaluations SHS 5-8

Mis en place peu avant l'été, ce groupe de travail (GT) a pour mission d'estimer la possibilité de réaliser des activités évaluatives cohérentes avec les nouveaux MER en Géographie et en Histoire, de la 5^e à la 8^e année, à l'intention des enseignants, pour lesquels la réalisation d'évaluations en Géographie et en Histoire implique de lourds efforts, non seulement en termes de recherche de sources pertinentes, mais également en termes de format des activités. En cohérence avec les pistes pour l'évaluation figurant dans les MER Géographie du cycle 2, le GT a jugé de la faisabilité, a conçu un canevas permettant de distinguer différents types d'activités évaluatives et estimé l'ampleur de la tâche pour chaque année. Son mandat se poursuivra durant le 1^{er} semestre 2018 et sera ensuite actualisé pour l'année scolaire suivante.

GT Mise en œuvre MITIC

MITIC

Suite à la réorganisation des commissions pour la période administrative 2016-2019, un groupe de travail (GT) réunissant des représentants de la COPED et de la CORES avait été nouvellement désigné. Reprenant les tâches précédemment initiées, il a finalisé, pour chaque cycle, une typologie d'activités porteuses des apprentissages MITIC définis dans le PER afin d'en investir les rédacteurs de MER disciplinaires, dont le mandat devrait idéalement consister à intégrer cette prise en charge. Par ailleurs, des besoins en termes de formation des enseignants ont été mis à jour, provisoirement et possiblement couverts par des guides théoriques (p. ex. relatif à la grammaire de l'image, à la gestion des droits d'auteurs, etc.). Un panorama de l'actuelle prise en charge a également été initié. Ce GT poursuivra ses travaux en 2018, investi d'un mandat complémentaire issu de la CORES, à savoir la définition d'un référentiel de compétences pour les animateurs MITIC.

Colloque - Profils de connaissances et compétences

Profils

Suite à la première exploration initiée en 2016 par la COPED autour des profils de connaissances et compétences (inscrits dans la CSR [art. 16]), celle-ci a organisé un colloque en novembre sur le sujet. Réunissant différents membres des organes romands concernés, le colloque a permis de réduire le champ des options possibles. La COPED proposera, en 2018, des pistes de réalisation en écho à ces constats.

>>

*Scolarité obligatoire***Données factuelles**

La commission pédagogique a tenu 10 journées de séance en 2017 : 3 février, 16-17 mars, 28 avril, 8 et 9 juin, 1^{er} septembre, 9 et 10 novembre, 14 décembre. Une journée complémentaire de préparation du colloque a eu lieu le 29 septembre.

Présidence : Christophe Germanier (VS).

Collaboratrices scientifiques : Viridiana Marc et Shanoor Kassam (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

La COPED

Scolarité obligatoire

Commission des ressources didactiques numériques, CORES



Elvio Fisler
président de la CORES

MANDAT

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission des ressources didactiques numériques (ci-après CORES), en qualité d'instrument d'analyse et de conseil pour la CIIP dans le domaine des moyens d'enseignement romands et ressources didactiques pour la scolarité obligatoire. Elle est chargée de travaux d'analyse et d'évaluation des ressources à même de compléter les moyens d'enseignement romands ou de pallier dans certains cas leur absence, ainsi que de consultation et de conseil, en particulier pour la mise à disposition des ressources numériques sur ou par l'intermédiaire de la plateforme électronique du PER et/ou de la Bibliothèque scolaire numérique du CTIE/educa.

Mise à disposition de moyens d'enseignement et accès aux ressources complémentaires

Thèmes traités

Le projet pilote de la nouvelle plateforme ESPER (PER-MER) a été suivi avec attention par les représentants de la CORES qui ont pu relayer les préoccupations des cantons.

La CORES a émis un certain nombre de recommandations pour la publication des MER dans la Bibliothèque scolaire numérique (BSN).

Sélection et mise à disposition de ressources d'enseignement numériques complémentaires aux MER et pour soutenir le domaine de la formation générale

La CORES a instauré un processus de validation des ressources didactiques numériques (RN) en vue de leur mise en ligne sur la plateforme PER-MER. Les premières RN relevant de Sciences de la nature et de Formation générale (MITIC et formation professionnelle) ont ainsi été publiées.

Grâce à l'interopérabilité des plateformes, certaines de ces ressources validées ont aussi été référencées sur la Bibliothèque scolaire numérique (BSN).

Afin de faciliter la soumission de contenus pédagogiques numériques par des tiers, la CORES a élaboré un dispositif en ligne permettant de décrire une ressource numérique selon les normes du LOM-CH et de la soumettre à la commission pour une analyse dans le cadre du processus d'évaluation des RN mis en place.

Les contacts avec la fondation éducation21 se sont intensifiés en vue d'une sélection et d'une mise à disposition de ressources numériques issues de son catalogue. Dans le cadre de la Convention de prestations entre la CIIP et la Fondation, des modalités de travail ont également été définies en vue de permettre à la Fondation de fonctionner en qualité d'expert dans le cadre de l'évaluation de RN relevant de ses domaines de compétences.

Dans le cadre de l'accord de collaboration avec la RTS, le site notrehistoire.ch a été présenté aux membres de la CORES. Cette plateforme offre un riche réservoir médiatique, notamment pour une exploitation en SHS.

>>

Scolarité obligatoire

Accessibilité aux objectifs du Plan d'études et moyens d'enseignement romands pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Le centre de transcription du CPHV (Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue) est venu présenter les potentialités et les critères d'appréciation de différents formats de documents (PDF, HTML5, ePub) en termes d'accessibilité et en exemplifiant l'utilisation qui peut en être faite avec des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP). Un certain nombre d'indications ont ainsi servi à cerner les besoins en matière d'accessibilité des formats d'exportation de la nouvelle plateforme ESPER.

Dans le cadre d'une collaboration cellCIPS, CORES, Educa et Access-for-all, le LOM-CH, standard de métadonnées pour décrire des ressources numériques, a été enrichi d'une rubrique d'informations supplémentaires pour la description de l'accessibilité des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage.

Usage des ressources électroniques MITIC dans l'enseignement

Proposée dans une nouvelle formule présentant notamment des exemples d'intégration des MITIC dans les SHS, l'édition 2017 de RomandTic s'est déroulée le mercredi 15 novembre. La cinquantaine de participants comprenait tout autant des responsables des disciplines SHS que des MITIC. Les résultats du questionnaire d'évaluation indiquent que la journée a globalement porté à satisfaction et que le choix de cibler un seul domaine disciplinaire a plus particulièrement été apprécié. Ce colloque a aussi révélé la difficulté de présenter les bonnes pratiques du terrain et les obstacles encore à franchir en termes d'infrastructures et de formation des enseignants.

Données factuelles

La CORES a tenu quatre séances plénières en 2017 : les 15 mars, 21 juin, 27 septembre et 29 novembre.

Présidence : Elvio Fisler (VD).

Collaborateurs scientifiques : Jacques Déboeuf et Shanoor Kassam (SG-CIIP).

Secrétariat : Camille Dubied, puis Jessica Sauser (SG-CIIP).

Mutations : dès août 2017, le canton de Vaud a désigné Bertrand Magnin pour succéder à Philippe Linder et dès novembre 2017, le canton du Jura a désigné Yves Froidevaux pour succéder à Fabien Kohler au sein de la CORES.

La CORES

Scolarité obligatoire

Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Gilles Monney
président COMOS

MANDAT

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

La COMOS a traité les thèmes suivants :

- conseil technique en vue de la réalisation des MER Mathématiques 1^{re}-4^e, Sciences de la nature 9^e-11^e et SHS 9^e-11^e ;
- réalisation des MER Sciences de la nature 9^e-11^e, Histoire 10^e probatoire et Géographie 10^e probatoire ;
- finalisation et remise au Secrétariat général de la CIIP d'un rapport mettant en évidence la différence des coûts totaux inférieurs pour un projet d'un MER produit entièrement par la CIIP par rapport à un projet d'un MER adapté à la suite d'un AOP et produit par un éditeur privé, en vue du renouvellement des moyens de Français ;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- conseil technique en vue de la renégociation du contrat entre CUP et la CIIP concernant les moyens d'anglais ;
- participation active, par le biais de son représentant fribourgeois, aux travaux de la commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préviser à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Thèmes traités

Données factuelles

La COMOS s'est réunie à sept reprises durant l'année 2017 : les 26 janvier, 17 mars, 11 mai, 22 juin, 28 septembre, 9 novembre et 30 novembre.

Présidence : Gilles Monney, économat du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (GE).

Secrétariat : Séverine Erard (SG-CIIP).

Mutation : André Bättig (BE) a remplacé Florence Lavanchy (BE) dès la séance de juin.

La COMOS

Scolarité obligatoire

Commission de coordination d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO



Isabelle Vuillemin
présidente COMEPRO

MANDAT

La commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO) est chargée de la mise en commun, du développement d'items et d'évaluations fondés sur les objectifs du PER, et de l'élaboration, sous la conduite de la conférence des chefs de service de la scolarité obligatoire et sous la coordination et la gestion de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique, d'une banque d'items à partir de laquelle pourront être construites des évaluations cantonales et, selon le calendrier et les priorités adoptés en temps utile par l'Assemblée plénière de la CIIP, des épreuves romandes communes.

Mutualisation des données cantonales

Après une étape de clarification, le processus de mutualisation des données cantonales a été engagé en 2017. Il a débouché, en fin d'année, sur la mise à disposition par les cantons d'un certain nombre de données (épreuves cantonales, guides de correction, guides de passation...) pour les domaines du Français et des Mathématiques enseignés en 8^e et ce pour les années scolaires 2013-2014 à 2017-2018. Des informations sur le contenu de ces épreuves ont également été transmises sous la forme de table de spécification ou de fiche descriptive de l'item. Les modalités de transfert, de stockage et d'usage sécurisés de ces données ont été fixées en séance. Une convention de confidentialité a par ailleurs été établie entre l'IRDP et les différents services de l'enseignement obligatoire.

Organisation et planification des activités liées à l'analyse, la transformation, la production et la validation des items

Les activités liées à l'analyse, la transformation, la production et la validation des items ont été présentées par l'IRDP puis discutées en séance. L'organisation et la planification de celles-ci l'ont également été dans la perspective de leur présentation en CLEO.

Présentation de certains travaux préparatoires réalisés par l'IRDP

Certains travaux préparatoires menés par l'IRDP ont été présentés puis discutés. Il s'agit notamment des travaux portant sur la structure de la banque d'items, la définition de l'item et la modélisation en vue de l'élaboration d'un système de prise d'information fondé sur le PER.

Données factuelles

La COMEPRO s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2017 : les 6 mars 2017 (séance inaugurale), 29 mai, 4 septembre et 27 novembre 2017.

Présidence : Isabelle Vuillemin (GE).

Collaboratrice scientifique : Sophie Tapparel (IRDP).

Activités

La COMEPRO

Scolarité obligatoire

Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire (UMER-SO)

Durant l'année 2017, l'UMER-SO s'est appuyée sur le travail de plusieurs commissions, en particulier la COMOS et la COPED.

L'UMER-SO a assuré la coordination des approvisionnements et des réimpressions pour les économats cantonaux. La conduite des projets éditoriaux en cours a constitué l'autre activité principale de l'année. Les projets SHS 9-11 ont nécessité un investissement particulier, afin d'assurer le suivi des modifications en vue de l'élaboration de la version définitive de 9^e et la mise à disposition des versions probatoires de 10^e et de 11^e (prévue au printemps 2018).

L'UMER-SO et le Secrétariat général poursuivent le développement de la plateforme interactive en ligne au service des enseignants (ESPER). Dévolue en priorité aux nouveaux moyens d'enseignement de Sciences de la nature et de Mathématiques, elle hébergera à terme l'ensemble des domaines disciplinaires.

Les actuelles collections de MER font l'objet de cartes d'identité spécifiques sur le site Internet de la [CIIP](#), qui offrent une description détaillée des moyens.

Coresponsables de l'UMER-SO :	Yves Cretton et Sadri Shili
Assistance aux projets :	Raymond Clavel (jusqu'en octobre), Daniel Forchelet
Administration :	Séverine Erard
MER Français :	Andreas Dutoit Marthy Philippe Roduit
MER Allemand et Anglais :	Andreas Dutoit Marthy
- Assistance administrative :	Camille Dubied (jusqu'en septembre) Jessica Sauser (dès septembre)
MER Mathématiques 1-8 :	Simon Glassey
- Assistance administrative :	Karin Seiler
MER Mathématiques 9-11 :	Raymond Clavel (jusqu'en septembre) Alain Emery (dès octobre)
- Assistance administrative :	Karin Seiler
MER Sciences de la nature :	Alain Emery
- Assistance administrative :	Concetta Coppola
MER Sciences humaines et sociales :	Nancy Favre Zeiser
- Assistance administrative :	Karin Seiler
MER Musique, Activités visuelles (AV), Activités créatrices et manuelles (AC&M) :	Viridiana Marc (ad intérim)
- Assistance administrative :	Karin Seiler
Plateforme électronique PER-MER :	Gaël Tegua
Plateforme électronique ESPER :	Jacques Déboeuf

Langues

Français

L'année 2017 a permis de boucler une phase importante des travaux préliminaires visant au renouvellement des moyens d'enseignement pour le Français, à l'horizon 2020. Il s'agit de l'analyse des nouvelles collections annoncées par les éditeurs scolaires français pour la rentrée 2016/2017, ainsi que les réalisations romandes existantes et les réalisations cantonales sélectionnées dans le cadre de l'état des lieux effectué en 2014. C'est ainsi qu'une centaine de collections françaises, québécoises, belges et suisses romandes ont été passées en revue.

Les travaux ont largement mobilisé les groupes de travail dont les membres représentaient, pour chacun des trois cycles, l'ensemble des cantons romands.

Le rapport déposé au terme de quelques séances et deux séminaires de travail de trois, puis de deux jours, a mis en évidence le fait que, en dépit des qualités parfois relevées, aucune collection ne saurait être adaptée à satisfaction. Les raisons en sont les écarts au contexte romand, aussi bien dans la terminologie que dans l'agencement et le choix des axes et progressions d'apprentissage que dans le choix des options didactiques. Le même rapport a proposé la réalisation d'un moyen romand, sur la base d'un scénario qui s'appuie, pour le cycle 1, sur des collections déjà existantes pour les années 1 et 2, qu'il s'agirait de mettre à jour et d'étendre aux années 3 et 4.

Le rapport déposé, analysé et évalué par les instances successives a permis à l'Assemblée plénière du 16 novembre 2017 de prendre sa *Décision stratégique finale en vue du renouvellement des MER Français pour la scolarité obligatoire*, en optant pour la réalisation d'un moyen romand. Cette décision initie ainsi dès la fin de l'année 2017 les travaux annoncés par les *Lignes stratégiques en vue du renouvellement des MER Français pour la scolarité obligatoire* du 26 novembre 2015.

Allemand 9–11

Le passage au troisième cycle avec le moyen Geni@l Klick pour les 9^e, 10^e et 11^e années a conduit à des travaux importants et intensifs, liés en particulier, dès la 9^e année, à la gestion de trois niveaux à atteindre au terme du cycle. Pour répondre à la difficulté et à la complexité de la tâche, la décision a été prise d'adapter le moyen par années successives (9^e, 10^e et 11^e) pour les niveaux 2 et 3, le niveau 1 utilisant toutefois un seul moyen pour les années 10 et 11.

Anglais 7–11

2017 est l'année de la fin de l'adaptation des moyens d'enseignement pour les années 7 à 11, introduits dès 2013 successivement pour les degrés 7 à 11, avec un décalage d'un, respectivement deux ans pour les cantons de Genève et de Vaud. Cela signifie que l'introduction sera terminée à la rentrée 2019.

La prochaine, étape à savoir celle d'une évaluation successive des moyens en vue d'une seconde édition, ne débutera qu'à partir de 2019, permettant ainsi une analyse efficiente au terme d'une prise en main de plusieurs années.

Scolarité obligatoire

Mathématiques 1-8

En septembre 2015, les équipes engagées (rédacteurs, conseillers didactiques, illustratrices, graphiste, responsables de la plateforme ESPER...) ont commencé leur collaboration. Les travaux se déroulent conformément au projet éditorial adopté par l'AP-CIIP le 20 novembre 2014.

Le MER Mathématiques 1-2 a été publié sur la plateforme PER-MER (ESPER). Le matériel supplémentaire a été livré en décembre 2017 pour impression. Il sera disponible au printemps 2018.

Les travaux de rédaction et de validation des MER Mathématiques 3^e et Mathématiques 5^e sont en cours. Le calendrier très serré a entraîné un certain retard qui ne repoussera toutefois pas la mise à disposition des cantons.

Mathématiques 9-11

En début d'année, le contrat de coédition avec l'éditeur lausannois LEP a été prolongé jusqu'en 2022 pour la collection destinée au secondaire I. Les ouvrages ne subissent dans l'immédiat aucune modification (une adaptation interviendra ultérieurement dans le prolongement des nouvelles collections pour le degré primaire), à l'exception de l'Aide-mémoire, accompagnant l'élève tout au long du cycle. Une version revue et complétée ce ce mémento mathématique est en cours de finalisation et viendra remplacer en 2019 l'ouvrage d'origine.

Sciences de la nature – cycle 3 – Mutualisation

Pour cette rentrée 2017-2018, le classeur élève comprenant les *Fiches de travail* et les *Fiches de synthèse* des 28 séquences couvrant les 3 années d'enseignement des Sciences de la nature a été livré aux cantons ainsi que, pour les cantons concernés, le tiré à part des 6 séquences manquantes du classeur 2016-2017.

L'ensemble des documents utiles à l'enseignant pour la gestion de chaque séquence est à disposition sur la plateforme PER-MER (ESPER).

Sciences humaines et sociales, cycle 3

La phase probatoire, mise en place pour les ouvrages de SHS 9-11, assortie d'une enquête de suivi auprès des utilisateurs, assurée par l'IRDP, et d'un examen scientifique par des experts de la discipline, a démarré pour les ouvrages d'Histoire 9^e et de Géographie 9^e à la rentrée 2016. L'évaluation inclut des questionnaires aux enseignants, la consultation de focus groupes et des rencontres d'arbitrage. Suite à cette première phase, un travail de correction a été entamé à l'été 2017. Etant donné le travail de reprise trop important sur l'ouvrage d'Histoire 9^e, la CLEO, lors de sa séance du 2 décembre 2017, a accepté de reporter l'introduction de la version finale à la rentrée 2019. La livraison du ME de Géographie 9^e en version finale est maintenue pour la rentrée 2018.

En parallèle, les travaux de rédaction et de validation des versions probatoires des ME d'Histoire 10^e et de Géographie 10^e se sont achevés au printemps 2017. A la rentrée 2017, ils ont été mis à disposition des cantons qui participent à la phase probatoire. Les travaux de rédaction et de validation des versions probatoires des MER d'Histoire 11^e et de Géographie 11^e se sont aussi poursuivis dans le courant de l'année 2017.

Les travaux de rédaction et de validation de *Outils, démarches et références* 9^e-11^e, supplément commun à la Géographie et à l'Histoire, ont également été lancés au printemps 2017. Le ME sera à disposition des cantons, dans une version en ligne dans un premier temps, à la rentrée 2018. Sa version papier le sera une année plus tard.

Scolarité obligatoire

Arts

*Guide didactique pour la scolarité obligatoire
Arts visuels, Activités créatrices et manuelles, Musique*

Cherchant à fixer une approche cohérente pour l'ensemble du domaine des Arts, le projet éditorial d'un Guide didactique est en préparation depuis de nombreuses années, ayant connu de nombreuses variantes et divers aléas. Ce guide, conçu par cycle d'apprentissage, devra fournir aux enseignants une méthodologie, des progressions et des exemples d'activités couvrant la musique (y compris le chant et l'instrument, la rythmique, l'histoire de la musique), les activités créatrices manuelles (incluant le textile aux divers matériaux et techniques utilisés) et les arts visuels (couvrant le dessin, l'étude de l'image et de l'illustration, l'histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques et photographiques), le tout correspondant à la structure du PER et à l'âge et aux capacités des élèves concernés. Vu les retards pris ces derniers mois, les décisions quant au concept et à l'ampleur de l'élaboration seront finalement prises dans le courant de l'année 2018.

Plan d'études romand et Plateforme électronique

Le Secrétariat général assume la coordination des travaux de suivi et de développement du PER. Il s'appuie sur la commission pédagogique (COPEP), opérationnelle dans ce contexte et sous sa forme actuelle depuis janvier 2012. Le PER, considéré comme évolutif, n'est évidemment encore l'objet d'aucune autre adaptation à ce stade, hormis pour l'introduction de l'anglais au milieu du deuxième cycle (complément publié en 2013).

PER

Au cours de l'année 2017 ont été établies, au sujet du traitement accordé dans les actuels plans d'études régionaux à l'informatique et aux technologies numériques, des comparaisons avec le [Lehrplan 21](#), adopté en 2014 par la D-EDK, et le [Piano di Studio](#), publié en 2015 par le canton du Tessin. Partant d'une approche identique, incluant l'éducation aux médias (en tant qu'utilisation responsable et critique des médias traditionnels et informatiques), ces référentiels varient quant à l'approfondissement donné aux aspects purement numériques. Les objectifs informatiques du LP21 portent sur la représentation, la structuration et l'exploitation des données proches des élèves, sur l'analyse de problèmes simples, sur la description des méthodes de résolution possible et leur réalisation sous forme de programmes, ainsi que sur la compréhension du mode de fonctionnement de systèmes de gestion de l'information et sur la mise en œuvre de concepts de sécurité dans le traitement des données. Une réflexion est en cours, dans le cadre d'un projet de plan d'action numérique, afin de préciser et compléter certains objectifs du PER, mais également de s'interroger sur les mesures à même de garantir les apprentissages informatiques de base chez tous les élèves. Des décisions seront prises au cours de l'année scolaire 2018/19.

Des groupes de validation fonctionnant sous l'égide de la COPEP ont examiné les moyens d'enseignement en cours d'élaboration et ont vérifié leur conformité au PER et au public visé, ce qui représente un travail très intensif et exigeant à même de garantir la compatibilité des moyens et leur bon accueil ensuite dans les classes.

Pour la gestion des ressources numériques, des développements ont été réalisés sur la base de données du PER (BD-PER) pour permettre la soumission de documents pédagogiques au format LOM-CH. Le module de recherche des ressources numériques a aussi bénéficié d'améliorations. Des API (interface de programmation d'application) ont été mises en place pour faciliter l'interopérabilité avec les plateformes cantonales et la Bibliothèque scolaire numérique suisse.

Base de données
PER

La plateforme électronique professionnelle du PER a vu son usage facilité et amélioré par de nombreuses adaptations et surtout par la mise en ligne, pour les enseignants, de la quasi-totalité des moyens d'enseignement officiels romands et de diverses ressources d'enseignement. L'augmentation sur deux ans de 34 % des utilisateurs et de 54 % des sessions, ainsi que de la diminution de la durée et des pages consultées par session montrent que la plateforme a fortement gagné en attractivité et en efficacité. Près de vingt-quatre mille cinq cents enseignants et formateurs sont aujourd'hui inscrits au moyen d'un identifiant leur permettant d'avoir accès également aux moyens d'enseignement en ligne.

Plateforme
PER-MER

>>

Scolarité obligatoire

Au terme d'un projet pilote conduit de 2015 à 2017 pour préparer l'évolution technologique de la plateforme électronique, les nouveaux moyens de Maths 1-2 et de Sciences naturelles 9-11 bénéficient désormais de nombreuses nouvelles fonctionnalités d'accès pour les enseignants, fonctionnalités encore en voie de perfectionnement et qui seront progressivement étendues aux autres disciplines, en priorisant les réalisations nouvelles des MER (Maths et Français).

Indicateur 6 – Usage de la plateforme électronique du PER par les enseignants et formateurs ainsi que toute personne autorisée (env. 24'500 personnes, année calendaire 2017)

Visites en 2017

	2015	2016	2017	Évolution sur 2 ans
Utilisateurs	118'354	138'237	158'270	33.72 %
Sessions	370'217	465'609	570'381	54.06 %
Pages vues	1'926'779	2'034'487	2'213'285	14.86 %
Pages par session	5,2	4,37	3,88	
Durée moyenne par session	4'39"	4'12"	3'42"	

Source : CIIP, PPER (de janvier à décembre 2017). Réalisation des tableaux : SG-CIIP (2018).

Plateforme ESPER

Plateforme ESPER

La nouvelle plateforme PER-MER s'est enrichie de l'ensemble des contenus de Sciences de la nature, cycle 3 et de Mathématiques 1-2 et marque ainsi la fin des travaux de la phase pilote qui aura duré deux ans. Hébergée sur des serveurs en Suisse depuis la rentrée scolaire 2017, ESPER offre de nombreuses fonctionnalités à l'enseignant, notamment la possibilité d'intégrer et de modifier des contenus dans un espace personnalisé.

Cette première étape aboutit à une plateforme fonctionnelle et opérationnelle. Le savoir acquis durant cette période servira les futurs développements et la mise en ligne de nouveaux moyens d'enseignement bénéficiera des adaptations d'usage visant à améliorer l'usage courant.

Documents d'information

Aperçus des contenus du PER

Des brochures d'information ont été publiées pour chacun des trois cycles en 2012 et 2013. Ces *Aperçus des contenus du PER* sont essentiellement destinés aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futurs enseignants et aux divers intéressés externes au système scolaire. Un nombre important en est ainsi distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faitières. Bien plus encore d'exemplaires sont téléchargés par les intéressés sur le site www.ciip.ch (cycle 1 : 66'059 dont 15'125 en 2017 ; cycle 2 : 50'708 dont 11'201 en 2017 ; cycle 3 : 41'158 dont 8'911 en 2017), faisant de cette documentation le bestseller de la CIIP avec plus de 157'000 téléchargements au total depuis 2012. Un document plus succinct est mis à la disposition des parents dans tous les cantons. Il a été traduit en 2014 dans les huit principales langues de la migration (albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc).

Quantité de téléchargements	2017	Total
Aperçus des contenus du PER cycle 1	15'125	66'059
Aperçus des contenus du PER cycle 2	11'201	50'708
Aperçus des contenus du PER cycle 3	8'911	41'158
Cumul total		157'925

DEGRÉ SECONDAIRE II

Point 3.3 du programme 2016-2019

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO



Laurent Feuz
président de la CLPO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Principaux sujets débattus et décisions prises

Potagers de l'innovation

Le 28 mars, les membres ont participé à une formation continue de type *Team-Building* organisée à leur intention et centrée sur les thèmes *Quelles formations pour l'humain en 2030?* et *Union et Forces*. En lien avec le 2^e thème, les membres ont en particulier convenu, le 1^{er} décembre, d'organiser durant l'année civile 2018 une revue par les pairs.

Informatique au gymnase

Le 29 mars, la CLPO a procédé à un tour de table en lien avec la procédure d'audition CDIP relative à un projet de plan d'études cadre pour l'informatique au gymnase. Cet échange a mis en évidence les nombreux défis de mise en œuvre qui attendent les cantons, en particulier aux ressources (software, hardware), à la formation et à la qualification des enseignants, au nombre d'heures à la grille horaire, au décalage entre le PER et le Lehrplan 21.

Fissure du partenariat dans la formation professionnelle

Lors de la même assemblée, la CLPO a constaté que, au cours des mois précédents, la gestion au niveau national de plusieurs dossiers sensibles ne s'était pas déroulée dans le parfait respect des règles du partenariat. Elle est intervenue avec plusieurs exemples à l'appui auprès du comité CSFP, qui a largement thématiqué cette problématique lors de sa séance de réflexion annuelle organisée les 16 et 17 novembre.

Agent d'exploitation CFC et employé d'exploitation AFP

Le 27 septembre, la CLPO a décidé de faire officiellement part de sa recommandation, précisée ci-après sous « commission de coordination CAI », au président du comité de l'Association Romande des Concierges et Association Romande des Agents d'Exploitation (ARC-ARAE), qui l'a vivement contestée. Une rencontre organisée pour le début 2018 avec l'organisation faitière devrait permettre de mettre tous les problèmes identifiés sur la table en vue de leur résolution.

Activités et
décisions

>>

Degré secondaire II

SwissSkills

La CLPO a adressé fin août un courrier au président du Conseil de Fondation SwissSkills pour y faire état de diverses problématiques, révélatrices de profonds dysfonctionnements, avec en conclusion la formulation de trois demandes concrètes. En décembre, deux séances constructives ont eu lieu, organisées pour l'une à l'initiative du président du Conseil de Fondation, pour l'autre par le président de la CSFP. Elles devraient aboutir à une convention de prestations entre la CSFP et SwissSkills pour les années 2018 à 2020, ainsi qu'à la concrétisation des engagements pris par la Fondation.

Données factuelles

En 2017, les membres CLPO se sont réunis à quatre reprises en assemblée plénière, les 28 et 29 mars, le 7 juin, le 27 septembre et le 1^{er} décembre.

Présidence: Laurent Feuz (NE).

Collaborateur scientifique: Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations:

- Séverin Bez, directeur général de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) du canton de Vaud, a quitté sa fonction au 31 octobre pour assumer la responsabilité de la promotion et du développement du bilinguisme au sein du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du même canton. Claude Vetterli assure a.i. la fonction de directeur général de la DGEP depuis le 1^{er} novembre.
- Christophe Cattin, chef a.i. du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO) du canton du Jura, est entré à la CLPO le 1^{er} juin.
- Grégoire Evéquo, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) du canton de Genève, a pris sa retraite à la fin novembre. Erwin Fischer assure a.i. la fonction de directeur général de l'OFPC depuis le 1^{er} novembre.
- Jean-Luc Portmann, adjoint au chef de service et responsable du secteur Apprentissage au Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO) du canton du Jura, a également pris sa retraite en novembre.

La CLPO

Commissions de coordination

« Classes et accords intercantonaux »

Dans les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la commission de coordination CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concernés (Associations professionnelles), des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La commission de coordination CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

Au cours de l'année, la commission a maintenu sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé notamment les thèmes suivants:

- AEPr: présentation par le canton de Neuchâtel du traitement des demandes d'autorisation hors canton pour le secondaire II par voie électronique, depuis le site du SFPO. La démarche sera poursuivie dans le sens d'une « romandisation » de ce nouvel outil informatique.
- AES – libre circulation et dénonciation de l'annexe: suivi de la procédure mise en place par les cantons.
- Réflexions sur l'amélioration et la simplification des tableaux récapitulatifs des classes intercantonaux en lien avec un outil développé par le canton de Vaud et un logiciel utilisé par la CREME.
- Convention Mobilité 2005: adaptation des tarifs pour les cours préparatoires aux filières des Hautes écoles et élimination des doublons (ex. Écoles de commerce qui sont dans l'AEPr).

CAI

>>

Degré secondaire II

- Processus d'inscription des CIE pour les contrats hors canton de domicile: réflexion sur les pratiques dans les cantons romands. Actuellement, cette inscription est faite par le service ou par l'école recevant l'apprenti. Cette thématique sera reprise en 2018.
- Collaboration avec la commission de coordination « Formation et qualification des adultes » (CFQA): inventaire des classes intercantionales pour adultes. La CLPO a souhaité que la CAI, qui s'occupe principalement de la FPI, ait une vue d'ensemble de ces classes intercantionales pour les adultes.
- Création de l'école professionnelle intercantonale de la chimie (EPIC) à Monthey, lieu romand de formation duale pour les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC: décision quant à la méthode de financement.
- Agent d'exploitation CFC et employé d'exploitation AFP: ces professions ont pris de l'ampleur au point d'être actuellement offertes dans presque chaque canton romand, d'où la recommandation adoptée par la CLPO de répartir les 16, resp. 14 jours de CIE comme suit: envoyer les apprentis pour 8 jours de CIE au centre de formation de Mex et laisser le choix aux cantons d'organiser chez eux, en collaboration avec l'association cantonale, les autres jours de CIE.

Données factuelles

La commission a siégé à quatre reprises en 2017: le 22 mars, le 11 mai, le 10 août et le 20 septembre.

Présidence: Claude Pottier (VS). **Secrétariat:** Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations: remplacement de Pascal Edwards par Eric Stachelscheid (GE) en septembre. Départ en retraite de Jean-Luc Portmann (JU) à la fin novembre; intérim assuré par Vincent Joliat.

« Formation et qualification des adultes »

CFQA

La commission CFQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes.

En 2017, elle a notamment traité les sujets suivants:

- Guide Formation professionnelle initiale VAE: procédure d'audition du SEFRI.
- Manuel Formation professionnelle pour les adultes: procédure d'audition du SEFRI.
- Projet IQAR: ce projet a été redimensionné à une plus petite échelle, dans la mesure où le SEFRI a estimé que plusieurs éléments du projet poseraient problème pour un subventionnement fédéral.
- Financement de la qualification des adultes: réflexions sur une recommandation CSFO quant à la gratuité pour tout titre, qu'il s'agisse du premier ou du second.
- Collaboration avec la commission de coordination «Classes et accords intercantonaux CAI»: inventaire des classes intercantionales pour adultes. La CLPO a souhaité que la CAI, qui s'occupe principalement de la FPI, dispose d'une vue d'ensemble de ces classes intercantionales pour les adultes. Un outil commun aux deux commissions permettra d'identifier les différentes voies de qualification pour adultes qu'offrent les cantons, que ce soit la VAE, l'art. 32 ou les formations modulaires.
- Collaboration active avec la commission «Formation et qualification des adultes» de la CSFP, dont la première séance a eu lieu le 5 juillet 2017. Florent Cosandey (BE), Cyrille Salort (GE), Jean-Pierre Baer (VD) et Lionel Clavier (VS) y représentent la CFQA. Cette commission jouera un rôle important pour faire entendre la position des cantons envers le SEFRI. Dès lors, Pierre-Yves Puipe, collaborateur CSFP, a informé que sa présence aux séances de la CFQA ne se justifiait plus, la coordination avec le groupe FQA alémanique étant assurée par la nouvelle commission nationale CSFP-CFQA.

Données factuelles

La commission de coordination CFQA a siégé à trois reprises en 2017: le 17 janvier, le 6 juin et le 26 septembre.

Présidence: Florent Cosandey (BE). **Secrétariat:** Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations: arrivée dès janvier de Lionel Clavier (VS) en vue du départ en semi-retraite de Christian Bonvin en fin d'année.

>>

Degré secondaire II

« Coopérations multilatérales et européennes »

CME

La commission a pour mandat d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

La commission a examiné les modalités d'éventuels échanges d'apprentis entre la Suisse romande et la Province du Québec. La CME a analysé cette proposition et rédigé une synthèse des difficultés administratives et pratiques identifiées.

La CME a auditionné l'auteur du guide pour la promotion de la mobilité des apprentis réalisé sur mandat de l'Association faitière Intermundo sous le titre « Échange interculturel pendant l'apprentissage: les clés du succès ! ».

Le directeur de l'agence nationale Movetia a présenté l'évolution des travaux liés à la consultation relative à la « Stratégie suisse Échanges et mobilité de la Confédération et des cantons », ainsi qu'au devenir pour les prochaines années d'Erasmus+ en Suisse. De leur côté, les délégués cantonaux ont fait état des projets de mobilité en cours dans leurs cantons respectifs.

Données factuelles

La CME s'est réunie deux fois en 2017, les 12 mai et 11 octobre.

Présidence: Grégoire Evéquo (GE). **Secrétariat:** Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations:

- Présidence: Grégoire Evéquo (GE) est parti à la retraite le 30 novembre. Lui a succédé Séverin Bez (VD), responsable de la promotion et du développement du bilinguisme au sein du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.
- GE: Catherine Fernandez, responsable cantonale Échanges et Mobilité du DIP (pour l'EO et l'ES II), et Natacha Juda, directrice du Conseil interprofessionnel pour la formation, ont rejoint la commission en cours d'année.
- VS: Mireille Bertizzolo est partie à la retraite en fin d'année.

« Maturités spécialisées »

CMS

La commission a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en œuvre des maturités spécialisées, d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de dresser un état des lieux d'une part des réalisations et expériences en cours dans le champ des maturités spécialisées, d'autre part des différences et problèmes constatés.

En 2017, la commission a notamment débattu des problématiques suivantes:

- Types de données statistiques susceptibles de faciliter le pilotage des maturités spécialisées. Dans ce contexte, la commission a invité deux experts de la HES-SO, soit la responsable des statistiques et le responsable applicatif IS-Academia, outil utilisé pour gérer l'ensemble des activités de l'enseignement, allant de l'admission jusqu'à la sortie de l'étudiant.
- Abandons et échecs au cours et au terme de la 1^{re} année d'études dans les filières Bachelor Santé, Travail social ainsi que Design et Arts visuels. Les données à disposition ne permettent néanmoins pas de vérifier si ces abandons et échecs sont à mettre en lien avec l'un ou l'autre aspect qui pourraient être travaillés préalablement au secondaire II.
- Forme et durée du stage de MS Santé: les institutions seraient-elles en mesure de prendre davantage de stagiaires si les stages étaient plus longs? La commission s'est entretenue avec un délégué de la conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS).
- Rapport sur la régulation à l'admission en 2016 dans la filière Bachelor en Travail social de la HES-SO. Ce rapport constitue un outil de travail de première importance, notamment pour la CMS qui peut ainsi observer comment la situation évolue d'une année à l'autre.
- Audition CDIP « Révision totale du règlement de reconnaissance et du plan d'études cadre ECG ». >>

Degré secondaire II

La CMS a rédigé un commentaire relatif à cette audition, destiné à faciliter la rédaction des positions de chacun des cantons latins.

Données factuelles

La commission a siégé à quatre reprises en 2017 : le 16 janvier, le 28 mars, le 30 juin et le 25 septembre.

Présidence : Chantal Andenmatten (GE). **Secrétariat :** Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations : au 1^{er} janvier, Chantal Andenmatten (GE) a succédé à la présidence à Olivier Tschopp (JU) qui a quitté sa fonction au 30 novembre 2016 pour prendre la direction de Movetia. En septembre, Christophe Cattin (JU) a repris le siège réservé à son canton, demeuré vacant depuis le départ d'Olivier Tschopp. Le 30 novembre 2017, Chantal Andenmatten a quitté sa fonction pour devenir secrétaire générale adjointe de la CDIP. En 2018, François Piccand (FR) lui succédera à la présidence et Francine Novel (GE) représentera le canton de Genève.

« Maturités professionnelles »

CMP

La commission a pour mandat d'accompagner le Plan d'études romand pour la maturité professionnelle (PER-MP) dans les années suivant son entrée en vigueur et de tester différentes variantes d'examens communs et/ou de référentiels communs d'évaluation.

Les principaux thèmes abordés ont été :

- Examen commun avancé de Maths fondamentales pour la filière Technique, architecture et sciences de la vie : MP1 3 ans + MP2 en janvier et MP1 4 ans en juin. Le groupe d'auteurs a poursuivi ses travaux. Suite à l'examen de janvier 2017, un questionnaire a été élaboré à l'attention des enseignants afin de recueillir des éléments objectifs en vue d'un rapport destiné à la CLPO.
- Les quatre groupes de branches (Arts appliqués, art, culture – Économie et droit – Finances et comptabilité – Sciences sociales) ont réajusté leurs référentiels communs d'évaluation en vue des examens de juin 2017. Sur la base des épreuves, ils les ont ensuite retravaillés le 29 septembre, lors d'une journée de travail organisée sous la conduite de Lucie Mottier Lopez, professeure ordinaire à l'Université de Genève, qui avait déjà supervisé une journée « Cadre d'évaluation et référentiel pour la rédaction des épreuves » avec ces mêmes groupes en octobre 2016.
- Journée sur « l'évaluation des TIP-TIB en maturité professionnelle » organisée le 24 novembre à l'IFFP Lausanne, réservée aux enseignants et doyens, sous la conduite de Lucie Mottier Lopez. Cette conférence a ouvert de nombreuses pistes de réflexion en posant tous les concepts actuellement en référence dans la formation des maîtres en matière d'évaluation. Le thème de l'interdisciplinarité sera repris lors du « Forum de la maturité professionnelle 2018 » de mars 2018, organisé par l'IFFP en Valais et auquel participera la CMP.
- Renforcement de la collaboration et des échanges d'information entre la commission CMP et l'IFFP de Renens, en particulier avec Mathieu Perrin, responsable de la maturité professionnelle à l'Institut.
- Mise à jour du site PER-MP, avec notamment la création d'une rubrique FAQ.
- Admission des maturités professionnelles en HES-SO et en HEP.
- Consultation du SEFRI sur les principes directeurs relatifs à la mise en œuvre de la MP1 (« Renforcement de la maturité professionnelle en cours d'apprentissage (MP1) : flexibilisation de la mise en œuvre dans les écoles ») : suivi des résultats de la consultation sur les six principes.

Données factuelles

La commission a siégé à cinq reprises en 2017 : le 6 février, le 14 mars, le 2 mai, le 22 août et le 31 octobre.

Présidence : Claude Pottier (VS). **Secrétariat :** Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutation : départ de Chantal Andenmatten (GE) à la fin novembre.

Degré secondaire II

Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP

Agissant dans le cadre d'un mandat de la Confédération en vue de fournir, aux prix les plus attractifs car subventionnés, des moyens d'enseignement professionnels tant dans leur contenu que dans leur forme pour la formation professionnelle initiale, en particulier pour répondre aux besoins avérés des filières de formation à petits effectifs, l'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail de la CREME, commission permanente instaurant le lien avec les conférences de directeurs des divers types d'écoles professionnelles concernées, afin de répondre efficacement aux besoins.

Une structure spécifique, rattachée au dispositif, s'occupe des moyens d'enseignement en langue italienne, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* (GLIMI) et dépend du canton du Tessin.

GLIMI

L'année 2017 a marqué la quatrième et dernière phase du projet 2014-2017 avec le soutien du SEFRI. Un nouveau projet a été sollicité pour la période 2018-2021.

L'UMER-FP travaille avec les institutions de formation, ainsi que de nombreuses associations professionnelles. Elle fait notamment appel à un partenaire technique pour la gestion opérationnelle de son activité, en particulier les impressions, la distribution et la facturation de ses ouvrages. Son site Internet www.cataropro.ch présente l'ensemble de ses productions et en permet de passer directement commande. De même, une plateforme de vente directe aux particuliers est désormais en ligne et permet l'acquisition personnalisée des ouvrages du catalogue par les élèves : www.i-cataropro.ch.

Le développement de moyens d'enseignement se poursuit à satisfaction et contribue à étoffer le catalogue des professions couvertes par les ouvrages CREME (Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement). De même, le groupe de travail MENU (moyens d'enseignement numériques) initié en 2013, a poursuivi avec succès son mandat tendant à la mutualisation des expériences pilotes menées dans le domaine numérique au sein des écoles de la formation professionnelle. La plateforme qui en est issue est consultable sur www.menucreme.ch.

Groupe MENU

Responsable de l'UMER-FP: Sadri Shili.
 Coordination des projets et administration: Christine Furter.
 Assistance aux projets (Groupe MENU): Daniel Forchelet.

Degré secondaire II

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



Sadri Shili, SG-CIIP
président CREME

MANDAT

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

Dix-neuf délégués et collaborateurs suivent près de 18 projets en cours. Diverses collaborations sont entreprises pour 2018 afin de gagner en qualité et d'offrir d'avantage d'ouvrages adaptés existants et à moindre coûts. En particulier, le fonctionnement collaboratif étroit et efficace entre l'IFFP, le Réseau latin des centres de formation professionnelle et la CREME laisse entrevoir de florissantes perspectives pour la formation professionnelle romande.

La collaboration et la communication interne au dispositif fonctionne pour le mieux entre *Pièce Jointe*, le GLIMI et la CREME.

La tendance à la sous-traitance de la distribution directe aux élèves des ouvrages se confirme, avec une rentrée 2017 qui a vu la finalisation d'un projet pilote pour répondre aux besoins des écoles professionnelles dans ce domaine, par le truchement de la plateforme www.i-cataropro.ch.

Données factuelles

La CREME s'est réunie à quatre reprises : les 2 février, 11 mai, 31 août et 17 novembre 2017.

Activités

La CREME

Degré secondaire II

Commission de coordination romande des économistes de la formation professionnelle, CREFP

MANDAT

La commission romande d'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.

La CREFP réunit les représentants des écoles en charge de la distribution des ouvrages au sein de leur établissement, en particulier les ouvrages de la CIIP-CREME.

La CREFP occupe une fonction consultative et favorise les relations entre la CIIP-CREME et ses clients, du point de vue de la distribution des moyens d'enseignement. Les informations sur l'évolution du catalogue, les pratiques de prix et de livraison y sont notamment évoquées, de même que les problèmes spécifiques rencontrés par les écoles. La commission permet en outre à ses membres d'échanger de bonnes pratiques, de collaborer et d'entretenir un réseau prolifique dans une profession qui n'en connaît pas d'autre.

Présidence : vacante ; Sadri Shili (SG-CIIP), ad interim.

Assistance administrative : Christine Furter (SG-CIIP).

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Point 3.4 du programme 2016-2019

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Serge Loutan
président de la CLPS

MANDAT

La Conférence des chefs de service et des responsables cantonaux est instituée sous le nom de conférence latine de la pédagogie spécialisée (ci-après CLPS) et traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2013-2015.

Le suivi des travaux en lien avec l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

Thèmes traités

La CLPS assure le suivi de l'application de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Les cantons travaillent à l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée et à la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES). La CLPS tient à jour l'évolution des démarches législatives en publiant sur le site Internet de la CIIP un tableau des principales démarches en vigueur.

Journée de réflexion 2017 « Quel(s) mode(s) d'accompagnement(s) pour le développement et la formation des enfants avec autisme ? »

La journée qui a réuni 180 personnes a permis de mettre en évidence les avancées de la recherche dans le domaine de l'autisme, l'importance du diagnostic et de l'intervention précoce. Les chercheurs, médecins et pédagogues ont montré que ces pratiques ont un impact considérable sur les performances des enfants et leurs chances d'intégrer l'école ordinaire avec ou sans soutien. Par ailleurs, l'état des lieux réalisé par l'École d'études sociales et pédagogiques (ci-après EESP) et le Centre suisse de pédagogie spécialisée (ci-après CSPA), sur mandat de la CLPS, montre les différences d'organisation de prise en charge et de procédure d'octroi des mesures. L'organisation des cantons a déjà évolué, notamment du fait d'un contexte au niveau fédéral, cantonal, intercantonal et scientifique qui travaille sur les mêmes bases. La journée a montré l'importance de développer la collaboration entre le regard médical et pédagogique. Si la présence du médical dans ce dossier semble à ce stade prédominante, il faut rappeler que l'AI ne finance que les programmes qui sont d'ordre thérapeutique. La CLPS espère contribuer au développement du pédagogique dans le domaine de l'autisme.

Fiches d'information informatisées destinées aux enseignants au sujet des besoins éducatifs particuliers

Fiches info

La CLPS a mandaté, dès 2012, le CSPA pour la rédaction de fiches d'information destinées aux enseignants, concernant les grands types de handicaps. Chaque fiche comprend des informations scientifiques, relate les répercussions du handicap sur l'apprentissage et propose des aménagements

>>

Pédagogie spécialisée

de l'apprentissage. A ce jour, le CSPS a édité sept fiches (chacune en version courte et version longue) sur la déficience auditive, la déficience visuelle, la dyslexie-dysorthographe, les troubles du spectre de l'autisme, la dysphasie, le haut potentiel intellectuel et le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Les fiches sont à disposition des services de l'enseignement spécialisé des cantons, en vue d'être publiées sur leur site, et également disponibles sur les sites du CSPS et de la CIIP.

Observatoire des troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Conformément au mandat qui lui a été donné, la CLPS a suivi l'élaboration du rapport de l'EESP et du CSPS ; à savoir, un inventaire des modes de prise en charge et de scolarisation dans les cantons (EESP) et d'autre part, l'organisation des cantons et des structures spécialisées (CSPS). Les rapports ont été déposés en décembre 2016. La CLPS a publié sur son site une veille scientifique couvrant l'actualité des recherches sur les troubles du spectre de l'autisme, qui fait l'objet d'une publication de l'EESP.

En janvier, la CLPS a reçu la directrice du Centre cantonal autisme (CCA) du CHUV à Lausanne, qui a présenté le fonctionnement et les missions du centre (diagnostics, suivis, recherches et formation), montrant l'importance d'un diagnostic et d'une prise en charge précoces des troubles de l'autisme, permettant ainsi aux enfants d'être socialisés et scolarisés. Les échanges ont également permis de poser les bases d'une future collaboration entre le CCA et les responsables cantonaux de la pédagogie spécialisée.

Accessibilité des moyens d'enseignement romand (MER) et ressources numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

A la demande de l'UMER, la CLPS a constitué un groupe d'experts dans le domaine de la pédagogie spécialisée afin de la conseiller sur les choix graphiques pour tout nouveau projet éditorial de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire. En 2017, ce groupe a été consulté pour l'édition des moyens SHS 9-11 et Maths 1-8.

La CLPS a reçu le président de la Commission des ressources didactiques et numériques (CORES), M. Elvio Fisler, en juin, pour faire le point sur les critères d'accessibilité des ressources numériques au sein des plateformes du Plan l'études romand (PER) et des moyens d'enseignement romands. La CLPS projette de créer un document permettant d'informer les enseignants de l'existence et de l'utilité des technologies d'aide pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Données factuelles**La CLPS**

La conférence s'est réunie en plénière à six reprises en 2017 : les 19 janvier, 9 mars, 29 juin, 2 novembre, 16 novembre et enfin le 1^{er} décembre.

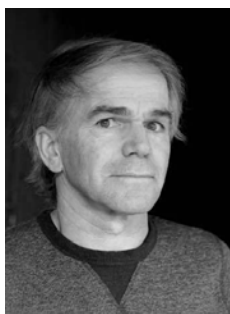
Présidence : Serge Loutan (VD).

Collaboratrice scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : janvier marque le départ de Michael Horn (BE) et l'arrivée de Romain Lanners (CSPS) en tant qu'invité permanent. En juin, Michel Lapaire (JU) quitte la conférence et Edith Mateille lui succède en septembre.

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée, COPES



Philippe Nendaz
président de la COPES

MANDAT

La COPES tient à jour un état des travaux et est chargée d'informer la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) de l'état des travaux et des bonnes pratiques dans les cantons, ainsi que d'appuyer les utilisateurs de la PES dans le cadre de sa mise en œuvre. La procédure d'évaluation standardisée 2014 (PES 2014) est l'un des trois Instruments de l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007. La PES permet aux services responsables de l'enseignement spécialisé de déterminer les besoins individuels des élèves dans le domaine de la pédagogie spécialisée, en vue de l'attribution des mesures renforcées dans les cantons romands et le Tessin.

Mise à jour des procédures dans les cantons et suivi de la mise en œuvre de la PES dans les cantons

Thèmes traités

La commission tient à jour un état des lieux du développement de la PES dans les cantons et permet un échange de pratiques.

Par l'échange d'expériences, les instructeurs PES, représentants de leur canton, développent leur expertise et créent des documents d'analyse, des protocoles qui permettent de clarifier et faciliter les tâches et le rôle de tous les acteurs concernés (directeurs, enseignants, spécialistes, etc.). Au cours de l'année 2017, la COPES a travaillé à la définition des critères d'éligibilité des mesures. Elle a proposé des exemples de protocoles d'accompagnement des réseaux interdisciplinaires, élaboré des recommandations à l'attention des enseignants ou des directions d'école et proposé des exemples de projets pédagogiques individualisés (PPI). L'échange de pratiques et d'outils a permis à la commission de bénéficier de l'expérience des cantons qui sont dans des phases différentes de l'implémentation de la PES.

A l'avenir, la COPES bénéficiera d'un soutien scientifique pour la conduite de ses travaux. D'une part, cela lui permettra de réfléchir à la mise en œuvre d'une formation continue des instructeurs PES et d'autre part, dans la continuité de la journée de réflexion 2016, de bénéficier d'une expertise relative aux fondements théoriques de la PES.

Données factuelles

La COPES

La commission PES s'est réunie à 2 reprises: les 7 mars et 26 septembre 2017.

Présidence: Philippe Nendaz (VD).

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Point 3.5 du programme 2016-2019

Conférence latine de l'orientation, CLOR



Eugénie Sayad
présidente de la CLOR

MANDAT

La CLOR est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 10 des statuts. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.

Module d'analyse de la demande (ADOR)

Le service, baptisé ADOR, pour Analyse de la Demande d'ORIENTATION, est accessible depuis l'automne 2014 directement sous www.ador-online.ch ou indirectement depuis les portails des Offices d'orientation cantonaux et sur orientation.ch. L'exploitation du service s'est poursuivie sans interruption depuis cette date. L'étude d'impact confiée à l'Université de Lausanne en 2016 montrait que l'outil donne entière satisfaction. Suite aux recommandations de cette même étude, des améliorations portant sur la cohérence de certaines échelles ont été implémentées en 2017. Par ailleurs, la CLOR a décidé en 2017 de compléter son action par des mesures de communication auprès des COSP. A cette fin, elle mandatait l'Université de Lausanne pour la rédaction d'un guide d'utilisation de ADOR décrivant les bases scientifiques et illustrant les bonnes pratiques relatives à ADOR.

L'enquête effectuée par la conférence nationale CDOPU en automne 2017 auprès des cantons alémaniques a montré que la majorité de ceux-ci sont intéressés à disposer d'une version traduite de ADOR et de son manuel. Il appartient maintenant à la CDOPU de décider de la suite à donner quant au financement et à la réalisation de ces traductions.

Information scolaire et professionnelle (ISP)

La CLOR reste extrêmement attentive à l'évolution de la formation d'enseignants spécialistes pour la préparation au choix professionnel. Ainsi, elle a décidé de reprendre l'analyse de la situation de l'ISP sur un plan plus large que la seule formation des enseignants. Les membres de la CLOR ont alors réévalué dans le courant 2017 la situation de l'ISP dans leurs cantons respectifs au regard des sept facteurs clés de succès définis en 2016. Les résultats ont été consolidés dans un document unique sous forme d'un graphique propre à chaque canton que chacun pourra utiliser de la manière qui lui paraîtra la plus pertinente.

Par ailleurs, un membre de la CLOR contribue au projet national de la CDOPU chargé de rédiger des recommandations à l'intention de la CDIP.

Thèmes traités

>>

*Orientation professionnelle, universitaire et de carrière***Stages pratiques de formation des futurs conseillers en orientation**

La CLOR et l'UNIL se réunissent annuellement afin de dresser un bilan des stages de formation pratique en cours de master et dégager des pistes d'améliorations. Quand bien même la durée minimale est fixée à 360 heures, la CLOR favorise l'organisation de stages se déroulant sur une année scolaire complète. Depuis la mise en place du dispositif, entre une douzaine et une quinzaine de stagiaires sont accueillis annuellement.

Relève et formation des conseillers en orientation

Un membre de la CLOR fait partie du comité scientifique du MAS en management, ressources humaines et carrières mis sur pied par les 4 universités romandes. La responsable pédagogique du MAS a été reçue par la CLOR en mars 2017 afin d'optimiser la collaboration. Le nombre d'inscriptions dans le MAS en filière *Gestion des carrières* est resté faible en 2017. Par contre, les différents modules concernant la gestion des carrières auxquels il est possible de s'inscrire de manière individualisée ont connu une fréquentation suffisante pour être maintenus. Ceci permet pour l'instant de pérenniser la filière.

Un membre de la CLOR préside le groupe national, siégeant sous l'égide du SEFRI, en charge de la procédure de VAE pour les COSP. A l'automne 2017, le SEFRI a annoncé la suppression probable des procédures de VAE. Les bases légales pour ces procédures ne seraient pas suffisantes selon les juristes du SEFRI. Les offices d'orientation latins et suisses alémaniques ne soutiennent pas cette décision qui ferme la porte à l'engagement de candidats ayant un parcours différent. Une clarification avec le SEFRI sera nécessaire.

Tests en ligne

En 2016, la CLOR a initié le processus de remplacement du test d'intérêts Orientation21, fourni par l'entreprise Activ21 qui a cessé ses activités. Le groupe romand « Évaluation et Conseil » du CSFO, qui comprend un représentant de chaque canton et de l'UNIL, a d'abord analysé divers tests sous l'angle de leurs propriétés psychométriques et de leurs capacités à répondre aux besoins des conseillers d'orientation. Après analyse des besoins et des produits disponibles sur le marché au printemps 2017, la CLOR choisissait Vocatio et mandatait le CSFO pour la suite des négociations avec l'auteur du test et leur implémentation sur la plateforme de tests nationale (PTO). L'adaptation et les développements ont été achevés en automne 2017 et Vocatio devrait être en ligne début 2018. La formation des membres du groupe romand « Évaluation et Conseil » du CSFO, chargé du suivi du projet, puis des conseillers en orientation des cantons romands pourra ainsi se dérouler au printemps 2018.

Transitions

En 2017, la CLOR a entamé une réflexion sur les prestations d'orientation pour les élèves des deux voies principales du secondaire II que sont la formation générale et la formation professionnelle. Ces prestations doivent couvrir les besoins des jeunes en orientation et réorientation, en particulier lors d'une rupture. La démarche vise à l'établissement, dans le courant 2018, d'un cadre de référence commun.

Un membre de la CLOR préside la commission spécialisée « qualité » de la CDOPU. Après avoir élaboré un nouveau concept statistique national qui entrera en vigueur dès la période 2018-2019, la commission s'est attachée en 2017 à développer une nouvelle présentation des données statistiques et à mettre en place la récolte de données qualitatives mettant en évidence les innovations dans le processus d'orientation.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2017, soit les 25 janvier, 30 mars, 8 et 9 juin, 20 septembre et 20 décembre.

Présidence: Morgane Wüthrich (NE) jusqu'au 31.8.2017, Eugénie Sayad (VD) à partir du 1.9.2017.

Collaborateur scientifique: Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Mutations: Morgane Wüthrich (NE) quitte la CLOR au 31.8.2017, Laurent Feuz (NE) rejoint la CLOR ad interim à partir du 1.9.2017.

La CLOR

FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CADRES

Point 3.6 du programme 2016-2019

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE



Frédéric Wittwer
président de la CLFE

La conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chefs des services/directeurs généraux de l'enseignement et par les recteurs ou directeurs des instituts de formation d'enseignants.

Évolution de la profession et reconnaissance des diplômes

La CLFE a instauré en 2016 un groupe de travail «Évolution et perspectives de la formation des enseignants», composé de membres de la CLFE et d'une délégation du SER. Après 7 séances, celui-ci a remis un rapport à fin octobre 2017. La CLFE a pris connaissance de ce compte-rendu, qui s'est centré sur l'évolution de la formation des enseignants du primaire et du secondaire I, ainsi que sur les stratégies envisagées pour maintenir sa qualité et faire face aux exigences accrues afin de maintenir, au primaire, le principe du généraliste maîtrisant l'ensemble des disciplines à enseigner de la 1^{re} à la 8^e année. La CLFE a décidé d'approfondir certaines propositions pour ajuster l'offre de formation initiale pour les enseignants primaires, en vérifiant leur adéquation avec la révision de la reconnaissance des diplômes de la CDIP, leur opportunité et leur faisabilité dans les cantons. Elle prévoit d'adresser un bref rapport à l'AP-CIIP au printemps 2018.

Thèmes traités

Développement de l'attractivité de la formation et analyse des besoins en vue d'anticiper la pénurie ou la pléthore d'enseignants dans les prochaines années

La CLFE a mandaté un autre groupe de travail «Emploi et attractivité de la formation d'enseignants» pour examiner plus concrètement les conditions qui permettent d'assurer la relève du corps enseignant, d'anticiper les besoins à l'échelle romande en ayant une vision de l'évolution démographique, ainsi que de coordonner et consolider les instruments de régulation de l'accès à la profession. Le GT constitué de représentants de la CLFE, des services employeurs et du CAHR, ainsi que du directeur de l'IRD, remettra son rapport en avril 2018.

Formation des directions d'institutions de formation – FORDIF

La CLFE en tant qu'organe de contrôle et de surveillance de la FORDIF a validé le rapport d'enquête qu'elle avait sollicité sur l'impact de la formation (CAS et DAS) sur les activités professionnelles des cadres scolaires. L'enquête a été conduite par l'IRD sur mandat de la COFORDIF. Les conclusions, rendues en juin 2017, relèvent l'impact positif de cette formation sur les activités des cadres scolaires : 87 % des diplômés de niveau CAS et 90 % des personnes interrogées du niveau DAS ont indiqué

>>

Formation des enseignants et des cadres

que la formation a globalement répondu à leurs attentes. La CLFE a transmis le rapport et ses conclusions, assorties de propositions, aux organes de la CIIP coresponsables du dossier (CLEO et CLPO) pour requérir leurs avis. Ensuite, l'Assemblée plénière sera informée dans le courant de l'année 2018.

Offre coordonnée de formation continue des enseignants dans le domaine du PER et de l'implémentation des nouveaux MER

La CLFE a soutenu le mandat de « Formation F3 » (formation des formateurs de formateurs), qui vise à préparer des plans de formations continues coordonnés et harmonisés en lien avec l'introduction des MER. Les groupes mandatés en 2017 travaillent sur les Sciences humaines et sociales pour le cycle 3 et sur les Mathématiques pour les cycles 1 et 2.

Formation continue, formations en didactique et procédures de reconnaissance

La CLFE a reçu le 17 janvier, M. Marc Honsberger, codirecteur du Centre romand de didactiques disciplinaires. Ce centre est un projet national, validé par Swissuniversities et encouragé financièrement par la Confédération pour une durée de 4 ans (2016-2020).

Le 24 mars, la CLFE a reçu M. Martin Baumgartner, directeur du Centre suisse de l'enseignement secondaire II (ZEM-CES) et M. Martin Leuenberger du SG-CDIP. Cet échange a permis d'examiner des modalités de collaboration avec le CES, les conditions cadre de la formation continue en y associant les enseignants, mais aussi les didacticiens des HEP, en préconisant une meilleure visibilité et accessibilité des offres de formation de toutes les institutions.

Validation des acquis d'expérience (primaire et secondaire) et d'admission sur dossier (primaire)

La CLFE a pris connaissance de l'augmentation sensible des inscriptions des personnes faisant valider leur expérience pour une reconversion professionnelle dans l'enseignement secondaire I et II (VAE). En 2017, pour l'entrée en formation master secondaire I, 65 dossiers ont été déposés et 20 candidats sont inscrits en formation, alors que 31 candidats ont été soumis à la VAE et 20 ont été admis en formation bachelor pour le primaire. Pour l'admission sur dossier, autre procédure coordonnée (ADS), sur les 39 personnes ayant déposé un dossier, 32 ont été admises et la moitié sont entrées en fonction à l'automne 2017. Le CAHR ajustera la convention régissant ces procédures pour les adapter en regard de la réalité de cette augmentation des demandes.

Données factuelles

La CLFE

La conférence s'est réunie à quatre reprises en 2017, soit les 17 janvier, 24 mars, 19 septembre et 21 novembre.

Le GT « Évolution et perspectives de la formation des enseignants » s'est réuni à six reprises, soit les 25 janvier, 21 mars, 17 mai, 29 août, 12 septembre et 4 octobre.

Le GT « Emploi et attractivité de la formation d'enseignants » s'est réuni à trois reprises, soit les 8 mars, 14 juin et 8 septembre.

Présidence de la CLFE: Frédéric Wittwer (GE).

Collaboratrice scientifique: Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations: Patricia Voisard (JU) est remplacée par Christophe Cattin (JU) en mars et respectivement Paola Marchesini (GE) par Céline Merad-Malinverni (GE), ainsi que Alexandre Etienne par Jean-Pierre Perdrizat (IFFP) en septembre.

Formation des enseignants et des cadres

Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF



Hugo Stern
président de la commission CIIP-FORDIF

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que « Commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF », sous la dénomination « Commission FORDIF ». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentants des conférences de la CIIP, à savoir de : la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), la Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), des représentants des associations professionnelles des directeurs, et des enseignants et d'un invité permanent, délégué du comité de direction du Consortium FORDIF.

Enquête concernant le dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation de la FORDIF

Thèmes traités

En vue de vérifier s'il y a nécessité de développer ou de modifier l'offre, la COFORDIF a souhaité se doter d'informations récoltées de manière scientifique pour connaître le point de vue des acteurs et l'impact de la formation sur le terrain, au-delà des effets perçus dans les services. Sur son mandat, l'IRD P a interrogé 416 titulaires du « Certificate of Advanced Studies » (CAS), 65 titulaires du « Diploma of Advanced Studies » (DAS) et les 19 chefs de service concernés. En leur adressant un questionnaire en ligne, l'IRD P a récolté les avis des personnes formées entre 2008 et 2014. L'analyse du rapport montre que les titulaires du CAS sont satisfaits à raison de 87 % et les titulaires du DAS à plus de 90 %. Tous recommanderaient la formation à leurs pairs. Quant aux chefs de service, si leur satisfaction est plus mitigée, ce sont surtout les modalités organisationnelles de formation qui sont remises en question. Pour la commission, cette enquête montre la réussite d'une coordination romande performante et le développement d'une culture professionnelle commune. Les conclusions de la COFORDIF et de la CLFE sont soutenues par les associations faitières partenaires de la CIIP, la CLACESO (conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire) et le SER (Syndicat des enseignants romands), toutes deux présentes au sein de la COFORDIF.

État des lieux des formations et des besoins dans les cantons en 2017 et validation du rapport d'activité de la FORDIF

Chaque année, en avril, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation. A l'heure actuelle, la FORDIF compte 640 titulaires d'un CAS et 68 d'un DAS. Parmi les 48 personnes certifiées au niveau CAS (volée 15-16) en janvier 2017, la COFORDIF observe une représentation croissante des cadres intermédiaires suivant cette formation (21 % de vice-directeurs ou directeurs adjoints ; 36 % de doyens). Actuellement, les 60 participants de la volée CAS 16-17 sont en cours de formation, de même que les 60 pour la volée CAS 17-18. La volée CAS 18-19 commencera la formation en janvier 2018. Les participants sont au nombre de 60 également. Les formations de niveau DAS et MAS n'ont pas pu être ouvertes en 2017, faute d'inscriptions suffisantes.

>>

Formation des enseignants et des cadres

Le rapport et les comptes de la FORDIF, présentés dans le rapport d'activité 2016, ont été validés.

Suite à l'enquête réalisée en 2016-2017, la COFORDIF et le Consortium FORDIF étudient la possibilité d'ajouter et de renforcer certaines thématiques dans la formation initiale des cadres ou dans la formation continue (intégration du numérique, gestion du personnel et prise en compte de la thématique de la santé des enseignants, notamment).

La COFORDIF soutient également la collaboration avec la CLACESO ou d'autres instituts de formation pour étoffer la formation continue des cadres scolaires

Données factuelles**La COFORDIF**

La commission s'est réunie à 2 reprises : les 25 avril et 25 septembre 2017. Elle a reçu les chercheurs de l'IRDP et leur directeur pour la présentation des résultats de l'enquête lors de la séance du 25 avril.

Présidence : Hugo Stern (FR).

Collaboratrice scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutation : Christian Berdoz (CLACESO) a été remplacé par Fabrice Sourget dès avril.

MÉDIAS, IMAGES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MITIC

Point 3.7 du programme 2016-2019

Site e-media et collaborations interinstitutionnelles

En 2017, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en poursuivant la production et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées et en diffusant 4 infolettres à 2000 abonnés; préparé la refonte du site en mode responsive;
- produit des catalogues thématiques de ressources audiovisuelles destinés à être insérés dans la plateforme électronique du Plan d'études romand;
- organisé la 14^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (cf. texte distinct) et animé à cet effet une session de formation dans le cadre de la HEP-BEJUNE;
- mis en œuvre le mandat de prestations confié par la section cinéma de l'Office fédéral de la culture (OFC), pour la période 2016-2016;
- collaboré avec la RTS, en vue de la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires, notamment dans le cadre de la soirée thématique « La Suisse + 3 degrés », ainsi que pour la mise sur pied d'ateliers-tests en éducation aux médias;
- participé à la préparation et à la promotion de la série TV « La Semaine des médias » et de la mise sur pied du Prix RTS Littérature ados, en collaboration avec la Radio Télévision Suisse; réuni trois fois le groupe de liaison chargé de concrétiser les collaborations avec la RTS;
- produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, de Visions du Réel à Nyon, de « Delémont – Hollywood » et du festival Filmar en Amérique Latine; pris part aux activités du réseau suisse Cinééducation.ch;
- assuré l'accompagnement pédagogique de projections scolaires organisées à Visions du Réel et à la Cinémathèque suisse (1 film présenté pendant une semaine en mars); soutenu la mise sur pied d'un atelier consacré à la critique de cinéma au festival Castellinaria (Bellinzone);
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes; un accord passé avec le CFDP, le SEM Genève, la HEP-BEJUNE et la HEP Valais assure la mise en ligne d'une sélection restreinte de ces émissions sur laPlattform;
- participé aux séances du groupe stratégique « Jeunes et médias », dans le prolongement du Programme national de promotion des compétences médiatiques; pris part aux séances du comité de visionnage de « Films pour un seul monde » (éducation 21);
- mis sur pied la journée de formation continue « Le film du réel comme outil pédagogique » à Lausanne, à l'intention des enseignants, en partenariat avec le festival Visions du Réel;
- pris part aux séances du comité de pilotage de Reflex, 4^e festival romand du cinéma des écoles et de la jeunesse, et du comité de pilotage de Web Series Doc, concours mis sur pied par Visions du Réel; pris part au jury du Festival de l'Ultracourt, organisé par le Centre MITIC interjurassien;
- présenté le volet suisse lors d'une table ronde consacrée à l'éducation au cinéma en Europe lors des Journées de Soleure;
- détaillé le « formatage des normes sociales de la beauté par les médias » lors d'un colloque à Delémont.

Thèmes traités

Données factuelles

Unité Médias: Christian Georges et Jacques Déboeuf (SG-CIIP).

Secrétariat: Virginie Beyeler, puis Jessica Sauser (SG-CIIP).

Collaboration d'une vingtaine de rédacteurs-pigistes externes.

L'Unité

MITIC

14^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (27-31 mars 2017)

Près de 10'000 enfants, adolescents et étudiants ont été impliqués dans la 14^e édition de la Semaine des médias à l'école. Lancée autour du thème « Toujours connectés ? », cette semaine thématique a permis à de nombreux enseignants de mettre en œuvre les objectifs MITIC inscrits dans la Formation générale du Plan d'études romand.

Classes inscrites en 2017

Cantons	Cycle 1 (1-4 ^e)	Cycle 2 (5-8 ^e)	Cycle 3 (9-11 ^e)	Secondaire II	Enseignement spécialisé	Total
BE	2	7	9	1	1	20
FR	7	11	18	0	0	36
GE	3	9	34	11	0	57
JU	2	11	12	4	1	30
NE	13	29	42	47	4	135
VD	23	36	64	15	10	148
VS	4	7	25	6	1	43
Total	54	110	204	84	17	469

- 2 agences de presse, 33 médias de presse écrite, 10 chaînes de radio, 6 chaînes de télévision et 1 média en ligne ont été partenaires;
- 1 site Internet spécifique (www.semainedesmedias.ch), 1 page Facebook (<https://www.facebook.com/semainedesmediasCH/timeline>) et 1 fil Twitter (@SemainemediasCH) ont permis aux enseignants d'identifier les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, de télécharger les activités suggérées, commander du matériel pédagogique, solliciter une rencontre avec un professionnel des médias ou la visite d'un média, annoncer la participation de leurs classes;
- 10'000 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites www.e-media.ch et www.semainedesmedias.ch de janvier à fin mars (46'000 pages vues). Une large proportion d'enseignants y puise des ressources en éducation aux médias. Les deux tiers des usagers partagent le matériel avec des collègues;
- 50 activités spécifiques ont été proposées aux classes, dont 11 inédites. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (14 propositions d'activités au cycle 1, 30 au cycle 2, 31 au cycle 3, 21 au Secondaire II);
- 2'900 exemplaires de la brochure « La presse et l'actualité » ont été commandés par les enseignants;
- 16 vidéos (documentaires, tutoriels ou émissions de télévision) ont été proposés comme supports sur la plateforme en ligne du PER ainsi que sur laPlattform;
- 8 ateliers pratiques ont été mis sur pied pour des classes dans les locaux de la RTS (Genève et Lausanne);
- 9'200 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes inscrites à la Semaine des médias à l'école, grâce à la générosité des éditeurs partenaires;
- 10 épisodes d'une Web série illustrant le thème « Toujours connectés ? » ont été diffusés sur RTS2, à l'intention des 10-16 ans (à voir sur: www.semainedesmedias.tv);
- Près d'une centaine de classes ont visité des médias ou rencontré des professionnels des médias;
- 59 projets ont été soumis au concours de Unes de journaux et 44 au concours d'interviews radio.

Responsable: Christian Georges (SG-CIIP).

Secrétariat: Jessica Sauser (SG-CIIP).

POLITIQUE DES LANGUES
Point 3.8 du programme 2016-2019

Commission langues et échanges (COLANG)



Jean-François Lovey
président de la COLANG

MANDAT

La COLANG a charge d'approfondir et de coordonner un ensemble de travaux, hors plans d'étude et moyens d'enseignement, jusqu'ici dispersés ou en attente. Selon son mandat, elle agit « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignants et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire ». Les travaux de la COLANG s'effectuent principalement dans les sous-commissions didactique (SCDID), linguistique et scientifique (SCLING) ainsi que promotionnelle et culturelle (SCPRO).

COLANG

Après 2016, année de sa constitution, on peut relever que la COLANG est en passe de trouver son rythme de croisière. La séance plénière du 15 novembre 2017 a permis de prendre la mesure des travaux engagés dans ses sous-commissions.

Sous-commission didactique

La SCDID a pu accompagner avec succès les travaux d'adaptation d'*Italiano subito* au contexte suisse romand. Il s'agit d'un cours de sensibilisation à l'italien, se déroulant sur une semaine et livré « clé en mains ». Le matériel ainsi que la méthode sont en passe d'être testés dans des classes romandes.

En coordination avec l'agence Movetia (Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité), la SCDID présentera un catalogue des prestations cantonales en matière d'échanges linguistiques et constituera un groupe de travail chargé de promouvoir les aspects didactiques des échanges. Dans le domaine allophonie et français comme langue étrangère et langue d'accueil, la SCDID s'attèlera à la conception d'un référentiel Français langue seconde.

Sous-commission linguistique et scientifique (SCLING)

La SCLING s'est impliquée dans l'organisation d'une conférence publique inscrite au programme de la SLFF et d'un colloque international: en écho aux *Dix mots de la francophonie* choisis en lien avec le vocabulaire de l'Internet et des mots « connectés », elle a invité la Prof. Marie-José Béguelin à communiquer sur le thème « Variation graphique en français: le rôle des nouveaux médias », le 27 mars dans les locaux de la CIIP. La SCLING a contribué à la préparation du colloque *L'image des langues: 20 ans après* qui s'est tenu les 10 et 11 novembre à l'Université de Neuchâtel. Elle a par ailleurs mis à l'étude un projet visant à évaluer les conditions d'apprentissage des langues nationales et de l'anglais par les élèves de Suisse romande. Ce projet a été présenté à la COLANG, et il appartient dorénavant à celle-ci de décider en quels termes et sous quelle forme cette proposition sera soumise aux instances dirigeantes de la CIIP.

Thèmes traités

SCDID

SCLING

>>

Politique des langues

Enfin, la SCLING a assuré le suivi des activités de la DLF, notamment sur deux points : elle a préparé la participation de la DLF à la rencontre OPALE annuelle (cf. ci-dessous) ; elle a soumis à la COLANG un projet de transmission à ses autorités de tutelle de résolutions adoptées en 2016 par la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF).

Délégation à la langue française

DLF

La Délégation à la langue française (DLF) a été repositionnée et restructurée en 2016, à la suite d'une longue réflexion et de nombreux échanges au cours des années précédentes.

Dans ses interventions extérieures et internationales et au sein du réseau OPALE, elle agit toujours sous son patronyme « DLF ». Au niveau romand, les travaux préparatoires, les séances et la transmission des propositions et des rapports produits par la Délégation s'inscrivent totalement dans les activités de la sous-commission linguistique et scientifique, conformément à l'article 6 al. 3 de la COLANG. Ce rattachement a pour but d'assurer l'information et l'implication, au travers de la composition de cette commission permanente, des divers organes et milieux intéressés par les activités de la DLF. Les besoins, les études et les propositions peuvent ainsi trouver, mieux qu'avec la composition antérieure de la Délégation, un lieu de débat et de préavis chargé de mûrir et de transmettre aux organes directeurs de la CIIP les résultats des travaux entrepris et les propositions de mesures ou de recommandations qui en découlent. La même personne préside de ce fait la DLF et la sous-commission ; il s'agit actuellement du Professeur François Grin (UNIGE).

Réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques

OPALE

Pour la rencontre 2017 du réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE) qui s'est cette année tenue à Namur (Belgique), la COLANG était représentée par la Délégation suisse à la langue française, présidée par le Prof. François Grin, accompagné de M. François Piccand. En marge de la rencontre s'est tenue une journée de réflexion interne sur les modalités de fonctionnement et de collaboration au sein du réseau, complétant le suivi des activités en cours. Deux représentants de la Suisse y ont fait une présentation : le Prof. Grin (sur demande des organisateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles) avec une communication intitulée « Quelques réflexions sur le fonctionnement et les missions du réseau OPALE » ; Mme Corina Casanova, ancienne Chancelière de la Confédération et actuelle présidente du Forum Helveticum, invitée de la DLF, pour une communication intitulée « Milch/Lait/Latte – les voies du plurilinguisme helvétique ». La rencontre OPALE 2017 a également permis l'adoption par consensus d'une note sur « l'écriture inclusive », et la confirmation de la tenue de la rencontre OPALE 2018 en Suisse.

Sous-commission culturelle et promotionnelle

SCPRO

La SCPRO a apporté son soutien à la SLFF (Semaine de la langue française et de la francophonie). Elle est en passe d'évoluer vers le soutien et la promotion d'évènements ou d'actions qui seraient particulièrement porteurs pour la promotion de lecture en milieu scolaire.

Semaine de la langue française et de la francophonie

SLFF

La 22^e Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) s'est déroulée du 16 au 26 mars 2017, dans une vingtaine de villes de treize cantons des différentes régions linguistiques de la Suisse. Le programme a présenté des événements aussi divers que variés : spectacles, conférences, tables rondes, balades, stages de cuisine ou encore projections de films. La soirée d'inauguration a eu lieu le 16 mars à la Dampfzentrale de Berne. Parallèlement à cette édition se préparait en coulisses un nouveau concept pour les trois années à venir, basé sur une déclinaison d'un thème qui est celui des francophonies du monde entier. Des nouveautés sont prévues, tant dans l'offre pour le grand public que pour celle faite aux écoles, en proposant notamment un plus grand éventail d'activités pour les élèves de tous les niveaux d'enseignement.

L'édition 2017 proposait, parmi les nombreux événements, un concours de chansons, avec lesquelles les gagnants ont pu contribuer à la cérémonie d'ouverture, ajoutant une touche d'enthousiasme et de jeunesse au protocole diplomatique.

>>

Politique des langues

Données factuelles**COLANG**

La séance plénière de la COLANG a eu lieu le 24 novembre 2017, les séances des sous-commissions ont eu lieu le 6 juin, le 2 octobre (SCDID), ainsi que le 30 juin, le 27 mars et le 25 octobre (SCLING).

COLANG:

Présidence: Jean-François Lovey (VS).

Collaborateur scientifique: Andreas M. Dutoit Marthy (SG-CIIP).

Secrétariat: Jessica Sauser (SG-CIIP).

SCDID:

Présidence: David Bürki (NE).

Collaborateur scientifique: Philippe Roduit (SG-CIIP).

Secrétariat: Jessica Sauser (SG-CIIP).

SCLING:

Présidence: François Grin (UniGE).

Collaboratrice scientifique: Virginie Conti (SG-CIIP).

Secrétariat: Nathalie Nazzari (IRDP).

SCPRO:

Présidence: Jean-François Lovey (VS).

Collaborateur scientifique: Andreas M. Dutoit Marthy (SG-CIIP).

Secrétariat: Nathalie Nazzari (IRDP).

Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR

MANDAT

Le Glossaire des patois de la Suisse romande est, depuis 1899, un acteur essentiel dans la mise en valeur du patrimoine linguistique romand. Placé sous le contrôle politique de la CIIP et établi dès son origine à Neuchâtel, il relève de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et est désormais intégralement rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Il constitue l'un des quatre « Vocabulaires nationaux de la Confédération helvétique » et a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur.

Activités 2017

Totalement dévoué à la rédaction de son dictionnaire, dont les fascicules 124 et 125 ont été publiés durant l'année sous revue, le GPSR développe en parallèle divers projets avec le double objectif de mettre en valeur ses riches matériaux et de faire connaître ses travaux à un plus large public: une base de données consultable en ligne, un guide de lecture du Glossaire, un projet de « mots vedettes » et l'immense travail de rétrodigitalisation de l'ensemble déjà publié du Glossaire, dans ses trois perspectives diachronique, pluridialectale et critique. Le premier portail Web, avec moteur de recherche adapté, a été ouvert au public en février 2017.

Le GPSR a publié en décembre ses 117^e et 118^e rapports annuels (2015-2016) comprenant une importante bibliographie linguistique. Il a également collaboré à l'exposition « Terre d'outils » présentée au jardin botanique de la ville de Neuchâtel de mai 2016 à fin octobre 2017.

Directrice: Prof. Dr Federica Diémoz (UNINE).

Administration: Dr Dorothée Aquino (GPSR).

<http://www.unine.ch/gpsr>

POLITIQUE CULTURELLE

Point 3.9 du programme 2016-2019

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Christine Salvadé
présidente de la CDAC

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand

Thèmes traités

En septembre 2016, l'Assemblée plénière de la CIIP a adopté à l'unanimité les règlements (appels à projets) et les conventions du dispositif *Livre+* élaboré par la CDAC, à hauteur de 290 mille francs par année (première étape de 2017 à 2019). Les dispositifs *Livre+* ont été lancés en février de cette année. Fin avril, au terme de trois tours de jury, le dispositif « soutien à l'édition » comptait 12 dossiers retenus et le dispositif « promotion du livre et de la lecture » 6 dossiers retenus. Le dispositif « formation au numérique » a quant à lui été confié par mandat à l'Association Suisse des Diffuseurs, Editeurs et Libraires (ASDEL). La production d'une quinzaine d'e-talk a débuté en cours d'année et se terminera durant le 1^{er} semestre 2018.

Médiation culturelle pour le jeune public

Sur la base d'un sondage mené auprès des acteurs culturels et du rapport du groupe de travail mandaté, le rapport final sur l'accès à la culture et la médiation culturelle pour les jeunes publics (4-20 ans) en Suisse romande a été validé en CDAC le 6 octobre 2017. Parmi les recommandations, la conférence a mis trois priorités : poursuivre les travaux du groupe de travail sur la médiation culturelle pour les jeunes publics, créer une carte culturelle intercantonale pour les jeunes ainsi que diverses mesures pour renforcer le lien entre projets de médiation et objectifs des plans d'études.

Dispositif de soutien à la création théâtrale Label+ Théâtre romand

Début 2017, après analyse d'un tel élargissement, l'intégration de la danse au dispositif et un nouveau règlement du concours sont adoptés et le libellé de l'association devient *Label+ romand – arts de la scène*. Son logo, ainsi que toute sa communication sont revus en ce sens pour une mise en œuvre prévue début 2018.

Nouvelles pratiques et formes d'expression artistique

Une veille active du champ numérique est effectuée par la CDAC. De surcroît, mandat a été donné à Cinéforum d'élaborer une contextualisation de domaines des nouvelles technologies et réalités >>

Politique culturelle

virtuelles. Ce rapport sera présenté à la CDAC au printemps 2018, afin qu'elle se détermine sur les aspects à prioriser, en vue de positionner le rôle des pouvoirs publics par rapport aux réalités du terrain et afin d'élaborer des stratégies cantonales pertinentes.

Mobilité des artistes, des productions et des publics dans l'espace culturel romand

La CDAC a donné, en 2017, mandat d'étude à la Fondation pour le développement durable dans les régions de montagne (FDDM), en vue d'établir un état des lieux de la situation de la mobilité des artistes et des productions en Suisse romande. L'étude arrivera à son terme en juin 2018; par une analyse des dispositifs de soutien publics et parapublics, ainsi que des attentes et besoins des acteurs culturels, elle permettra de formuler ensuite des recommandations pour favoriser la mobilité. A noter que, constituant une problématique distincte, la question de la mobilité des publics n'a pas été retenue dans cette première phase d'étude.

Cinéforum – Fondation romande pour le cinéma

En 2016, après une période de mise en œuvre de cinq ans, la CDAC a souhaité une évaluation de Cinéforum. Celle-ci portait sur trois éléments: un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'activité de Cinéforum depuis sa création, son impact sur le développement de la production cinématographique, ainsi que son positionnement et son fonctionnement en tant qu'outil romand d'encouragement cinématographique. Suite à la présentation des résultats très positifs de l'évaluation par la société Evalure, en octobre 2017, la CDAC a jugé la fondation comme un outil performant et apprécié. La structuration et professionnalisation de la branche seront l'un des enjeux des prochaines années.

FCMA – Fonds de soutien à la structuration d'un projet musical et professionnel en musiques actuelles

Après Vaud, Jura, Berne francophone et le Valais, les autres cantons romands ont rejoint le « Fonds commun de soutien à la structuration d'un projet musical et professionnels en musiques actuelles », géré par la Fondation romande pour la chanson et la musique actuelle (FCMA). Le Fonds élargi sera doté annuellement de 100'000 francs pour une première phase de quatre ans (2017-2020). Le dispositif de la FCMA a été mis en œuvre en étroite collaboration avec la CDAC qui a constitué un jury paritaire de professionnels et de représentants des services culturels.

Demandes de soutien financier

La CDAC a examiné de manière coordonnée différentes demandes de soutien financier adressées aux institutions cantonales pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

CDAC suisse et Office fédéral de la culture

Les dossiers et interventions au sein de la Conférence suisse des chefs de la culture (KBC) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la Conférence suisse. M. Jacques Cordonier, chef du service de la culture du Valais, représente la conférence romande au sein du comité de la conférence suisse.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (littérature, participation culturelle, musées, etc.), réunissent des représentants de la Confédération, des villes et des cantons.

Données factuelles

La CDAC s'est réunie à cinq reprises en 2017: les 3 février, 5 mai, 8 et 9 juin pour son séminaire annuel, 6 octobre et 17 novembre.

Présidence: Christine Salvadé (JU).

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

La CDAC

RECHERCHE ET DOCUMENTATION

Point 3.10 du programme 2016-2019

Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP



Bernard Wentzel
directeur de l'IRDP



MANDAT - MISSIONS

L'IRDP est chargé de l'évaluation des actions, des instruments et des résultats fondés sur les références communes au sein de l'Espace romand de la formation d'une part, et de la recherche et du soutien scientifiques et documentaires nécessaires aux décisions, aux actions et aux organes de la CIIP d'autre part. L'IRDP agit au moyen de ses propres ressources et qualifications ou instaure des partenariats formalisés et des coopérations avec des institutions scientifiques et de formation.

Dans le cadre de l'élaboration de son programme d'activité pour la période administrative quadriennale à venir, l'Assemblée plénière de la CIIP détermine ou réactualise, pour la même durée, un mandat de prestations qui précise, avec un échéancier, les tâches spécifiques attendues de l'IRDP.

Dans le cadre des objectifs de la CIIP et du développement de l'Espace romand de la formation, l'IRDP peut conduire des recherches scientifiques ou participer à des projets de recherche, en bénéficiant notamment de financements extérieurs qu'il gère de manière autonome.

Durant l'année 2017, l'Institut a encore pu s'appuyer sur des collaborateurs engagés et sur les nouvelles structures mises en place, pour mener à bien différents mandats qui lui ont été confiés, pour être actif dans différents réseaux et pour contribuer, par la connaissance, aux débats éducatifs.

Parmi les mandats confiés par la CIIP, l'Unité de recherche *Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation* a remis à la CLFE, en septembre 2017, le rapport final relatif à l'étude d'impact de la formation en direction d'institutions de formation (FORDIF) sur les activités professionnelles des cadres scolaires. Par ailleurs, le dispositif de suivi scientifique de l'introduction en probation de séquences d'enseignement d'Histoire et Géographie 9-11, continue à être assumé par des collaboratrices de l'Unité *Enseignement, apprentissage et pratiques évaluatives* (EAPE). S'inscrivant notamment dans une perspective d'aide aux décisions, il a donné lieu à des activités très denses et à la remise de différents rapports, issus de recueils réguliers d'informations auprès d'enseignants.

De manière plus globale, les activités menées dans le cadre du mandat de prestations de l'IRDP ont donné lieu, en 2017, au développement ou à la consolidation de différents projets. Pour le soutien au monitoring de l'Espace romand de la formation, un nouveau système d'informations et d'indicateurs est en cours d'élaboration. Ses développements alimentent progressivement l'outil de diffusion en ligne (site Internet IRDP) des informations à l'intention des organes CIIP et de l'ensemble des acteurs de l'éducation. Une deuxième phase de développement du site Internet a été réalisée pour apporter des compléments et des améliorations techniques, principalement destinés à la présentation des indicateurs et informations scolaires, sous forme de graphiques et de cartes.

Mandat de
prestation

>>

Recherche et documentation

Concernant le domaine de l'évaluation, l'IRD P a poursuivi les activités visant la mise à disposition d'une banque d'items validés, pertinents, fiables et fondés sur les objectifs et progressions du PER se fondant sur le processus de mutualisation d'items, issus principalement d'épreuves cantonales, sous l'égide de la COMEPRO.

Le secteur *Documentation* a réalisé une enquête par questionnaire auprès de ses usagers afin de mesurer l'utilisation des services, le niveau de satisfaction, les intérêts et attentes. Outre le constat d'un grand niveau de satisfaction, cette enquête a permis la formalisation d'un certain nombre de pistes de travail s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue. Ainsi, les améliorations apportées au service de veille documentaire et les travaux en cours pour rendre encore plus fonctionnelle l'Actualité pédagogique (revue de presse de l'IRD P) s'inscrivent déjà dans cette perspective. L'IRD P a également inauguré un nouveau format de publication en ligne, le *Dossier thématique*, permettant la mise à disposition de synthèses de connaissances. Le premier numéro, paru en 2017, a pour titre *Monitoring de l'éducation : concepts-clés et approche comparée*.

Documentation

L'IRD P a également assumé différents mandats externes, dont la complémentarité avec les activités menées dans le cadre du mandat de prestations, est apparue comme évidente. Le suivi scientifique du projet *Sacs d'histoire*, reçu de la HEP du canton de Vaud a pu être finalisé en 2017. Les mandats suivants, reçus du canton de Neuchâtel, seront poursuivis en 2018 et ont déjà donné lieu à la remise de rapports d'étape conséquents durant l'année : Expérience pilote d'enseignement de l'allemand par immersion précoce (PRIMA) ; suivi de l'implantation de la rénovation du cycle 3.

Parmi les activités en réseaux importantes de cette année, permettant notamment de positionner l'IRD P au sein de la communauté des chercheurs et de nourrir la collaboration avec certains autres centres de recherche : la mise en application d'un plan d'action bisannuel, réunissant le SRED, l'URSP et l'IRD P et découlant de l'accord-cadre de coopération conclu en 2016. Par ailleurs, l'IRD P est toujours actif au sein du groupe Recherche et développement du CAHR.

Réseaux

Un collectif romand d'études des pratiques évaluatives (CREPE) a également été créé. Il s'intéresse aux questions liées à l'évaluation en contexte scolaire. Il est constitué de chercheurs et de formateurs suisses romands issus de l'IRD P, des universités et des Hautes écoles pédagogiques. Il a vu son existence officialisée le 19 septembre 2017.

Dans la continuité des années précédentes, l'IRD P participe également aux travaux menés par le Centre européen pour les langues vivantes afin de soutenir la formation des enseignants et la mise à disposition d'outils didactiques permettant la mise en place d'une didactique plurilingue incluant la langue de scolarisation. Dans le cadre des activités de recherche autonome, un projet de recherche (demande de subside) a été déposé au Fond national suisse (FNS) sous la direction de l'IRD P. Il a pour objet la formation des enseignants et réunit également des chercheurs de l'Université de Genève, de l'Université de Neuchâtel, de la HEP-BEJUNE et de la Pädagogische Hochschule Zürich.

Enfin, la mise en place d'un dispositif d'accueil de stagiaires au sein de l'Institut, en partenariat avec différentes institutions tertiaires de formation, a largement porté ses fruits en 2017 : six stagiaires en formation dans des universités de Suisse romande ou dans le cadre d'un programme d'accès à un premier emploi (Fondation CH) ont pu intégrer des équipes de recherche de l'IRD P.

Les contributions de l'IRD P aux réflexions et débats sur la formation furent nombreuses en 2017. Mentionnons, à titre d'exemple, la conférence-débat organisée en septembre à Neuchâtel portant sur les enquêtes PISA, la journée d'étude en octobre ayant pour thème *Enseignants et chefs d'établissement face aux défis de la nouvelle gouvernance*. Le colloque international, coorganisé en novembre avec l'Université de Neuchâtel attira un large public autour des Langues et leurs images. Enfin, l'engagement de collaborateurs de l'IRD P dans la vie de différentes revues participe de cette mise à disposition de connaissances indispensables aux réflexions et aux innovations éducatives. Dans cette optique, un numéro de la revue *Forumlecture* fut consacré à *La littérature entre didactique et pilotage du système éducatif*.

Un rapport annuel des activités de l'IRD P, plus approfondi, est par ailleurs disponible sur le site Internet de l'Institut :

<https://www.irdp.ch/institut/rapports-annuels-irdp-1822.html>

Recherche et documentation

Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP



Jean-Luc Dorier
président du CS-IRDP

MANDAT

Le Conseil scientifique de l'IRDP, constitué de personnalités suisses et étrangères issues de Hautes écoles ou d'institutions scientifiques, a le mandat d'évaluer les travaux et les qualifications de l'IRDP et de conseiller sa direction dans la conduite des activités de recherche et dans le développement de ses spécificités scientifiques.

Le Conseil scientifique se réunit, en principe, deux fois par année et assure le suivi en continu de certaines activités prioritaires de l'IRDP. Depuis l'adoption de son nouveau mandat, le CS a remis, en 2017, son premier rapport à l'intention de l'AP-CIIP. Un second rapport, plus approfondi, sera remis au premier semestre de l'année 2018.

Activités

Données factuelles

Présidence: Jean-Luc Dorier (Uni-GE).

Secrétariat: Nathalie Simonet (IRDP).

Mutations: La Prof. Dr. Catherine Pérotin partant à la retraite en septembre a donné sa démission du Conseil scientifique. Les Prof. Dr. Nathalie Mons et Peter Tremp ont également souhaité cesser leurs activités en raison d'un manque de disponibilité. Le Conseil sera reconstitué en 2018.

Le Conseil scientifique

Recherche et documentation

Commission de coordination de la recherche en éducation, COCRE



Jérôme Amez-Droz
président de la COCRE

MANDAT

La COCRE est chargée de conseiller l'Assemblée plénière sur les besoins, les priorités et les collaborations possibles en matière de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation, en lien avec le programme d'activité de la CIIP et le mandat de prestations confié à l'IRDP. Elle réunit des délégués des cantons, du Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge la formation des enseignants (CAHR), des Universités romandes et des associations d'enseignants (SER et SSPES) et de chefs d'établissement (CLACESO et CDG-SRT), ainsi que les directeurs respectifs de l'IRDP (CIIP), du SRED (GE) et de l'URSP (VD). Le directeur du Centre suisse de coordination de la recherche en éducation (CSRE) ainsi qu'un délégué de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE) sont invités permanents.

Activités 2017

La commission s'est réunie à deux reprises, le 17 janvier et le 28 septembre.

La première séance s'est presque intégralement concentrée sur les questions méthodologiques et l'état des travaux suisses d'évaluation de compétences des élèves de quinze ans (ou de fin de cycle 3), à partir de l'enquête PISA 2015 (le rapport national n'ayant pas encore été publié par la CDIP) et dans le cadre des tests nationaux sur les compétences fondamentales conduits sous l'égide de la CDIP.

La deuxième séance annuelle a permis de s'interroger, sur la base d'exposés d'experts et d'exemples récents, d'une part sur la qualité de la recherche en éducation, et d'autre part sur les risques de plagiat dans les travaux scientifiques et sur les moyens possibles de les prévenir, en particulier au niveau des Hautes écoles.

Les séances portent aussi sur les offres de stage pour jeunes chercheurs et les possibles appels à collaboration sur projets ou à diffusion d'informations (colloques, publications) et offrent également l'occasion d'échanger sur d'autres questions d'actualité, telles en 2017 les menaces d'économies fédérales sur la recherche et la formation.

Données factuelles

Mutations: Martin Benninghoff, en remplacement de Giovanni Ferro Luzzi, comme représentant du SRED (GE), Djily Diagne, en remplacement de Philippe Genoud, comme représentant de l'UNIFR, Manuel Fragnière (NE), en remplacement de Carole Sierro (VS), comme représentant de la SSPES.

Présidence: Jérôme Amez-Droz (NE), président de la CSG.

Secrétariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Activités

La COCRE

The background of the page is a faded, light-colored photograph of a multi-story building with several windows and a large tree in the foreground. The text is overlaid on this image.

Quatrième partie – Annexes

COMPTES

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2017

Les textes officiels, adoptés par la CIIP, peuvent être consultés sur notre site : www.ciip.ch

COMPTES

SG-CIIP, IRDP et Unité des moyens d'enseignement (UMER)

Situation au 31.12.2017

BILAN	
ACTIF	15'106'922.96
Patrimoine financier	15'106'922.96
Disponibilités et placements à court terme	5'084'864.63
Débiteurs	590'459.70
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	640'314.50
Compte courant avec tiers	-54'377.90
Autres créances	4'523.10
Actifs de régularisation	90'435.00
Moyens d'enseignement	9'341'163.63
Produits finis - UMER-SO (stock des ouvrages)	88'000.00
Travaux en cours - UMER-SO (compte des investissements)	9'253'163.63

BILAN	
PASSIF	15'106'922.96
Capitaux de tiers	11'177'582.61
Engagements courants	655'937.65
Engagement courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	616'443.46
Impôts	39'494.19
Fonds de tiers	184'204.96
Divers projets	11'658.10
Médias (OFC)	24'312.00
Batterie de tests (CSFO)	5'203.96
Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI)	37'605.20
Projets de traduction UMER-FP (OrTrA) ¹	105'425.70
Passifs de régularisation	55'181.00
Provisions à court terme	200'000.00
Engagements financiers à long terme (Contribution remboursable des cantons UMER-SO)	9'844'559.00
Provisions à long terme (Prévoyance.ne)	237'700.00
Capital propre	3'929'340.35
Capital de dotation	500'000.00
Réserve UMER-FP	789'439.67
Fonds propres affectés	694'952.05
Espace numérique PER-MER ²	0.00
EPROCOM, épreuves romandes communes	457'005.05
Promotion de la lecture (COLANG)	85'000.00
Départ volontaire en retraite anticipée	34'941.00
Soutien à l'édition (CDAC) ³	0.00
Révision Mathématiques 9-11 ²	118'006.00
Excédent/découvert du bilan	1'944'948.63
Résultat annuel SG-IRDP ³	224'771.42
Résultat annuel UMER-SO ²	27'956.31
Résultat annuel UMER-FP ¹	388'288.06
Résultats cumulés des années précédentes (SG et UMER-SO)	1'303'932.84

Dès 2015, application du RFI révisé le 26.11.2015 : activation des investissements moins les amortissements depuis 2013, date à partir de laquelle les cantons financent les réalisations de nouveaux moyens d'enseignement par le biais d'une contribution remboursable.

¹ Une correction est apportée sur les comptes 2016 par l'ouverture d'un fonds de tiers pour des montants reçus de certaines OrTrA (travaux de traduction) ce qui corrige le résultat de l'UMER-FP et impacte la TVA (cf. annexe).

² La différence de résultat entre le bilan et les comptes de l'UMER-SO provient de l'utilisation finale du fonds propre pour l'Espace numérique PER-MER (en 2016 et 2017) et, sur décision de la CSG, de l'ouverture d'un fonds propre affecté à la révision des Mathématiques 9-11 constitué d'après le résultat net de cette collection qui comprend une marge retenue en prévision de ces travaux.

³ La différence de résultat entre le bilan et les comptes du SG-IRDP provient de l'utilisation complète en 2017 comme prévu du fonds propre pour le projet de Soutien à l'édition (Livre +).

COMPTE DE RÉSULTATS				
	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES D'EXPLOITATION	6'116'900.76	12'137'965.96	1'830'968.52	20'085'835.24
Charges de personnel	4'377'333.28	870'843.04	320'590.15	5'568'766.47
Salaires du personnel	4'104'347.15	812'730.00	280'715.00	5'197'792.15
Travailleurs temporaires	172'706.10	27'970.55	31'346.30	232'022.95
Prestations de l'employeur	75'941.73	29'652.49	6'928.85	112'523.07
Autres charges du personnel	24'338.30	490.00	1'600.00	26'428.30
Charges de biens et services, autres charges	1'179'197.48	9'988'000.92	1'324'178.37	12'491'376.77
Charges de matières et de marchandises	61'739.69	9'593'304.22	957'691.38	10'612'735.29
Immobilisations de biens non activés	51'635.26	255'567.80	0.00	307'203.06
Eau, énergie, combustible	35'477.20	0.00	0.00	35'477.20
Prestations de service et honoraires	641'471.40	131'317.91	308'957.80	1'081'747.11
Loyers	273'840.00	0.00	0.00	273'840.00
Dédommagements aux externes	113'318.97	5'609.24	16'141.55	135'069.76
Pertes sur créances	0.00	0.00	16'380.24	16'380.24
Diverses charges d'exploitation	1'714.96	2'201.75	25'007.40	28'924.11
Amortissement immobilisations incorporelles	0.00	1'163'122.00	0.00	1'163'122.00
Charges de transfert	300'370.00	0.00	0.00	300'370.00
Subventions à redistribuer (GPSR/SEFRI UMER-FP)	260'000.00	0.00	145'200.00	405'200.00
Imputations internes	0.00	116'000.00	41'000.00	157'000.00
REVENUS D'EXPLOITATION	6'052'682.35	12'113'769.33	2'219'256.58	20'385'708.26
Taxes	151'121.10	12'132'125.66	1'644'542.28	13'927'789.04
Revenus divers	0.00	-18'842.78	0.00	-18'842.78
Prélèvement sur fonds de tiers	82'887.25	0.00	14'574.30	97'461.55
Revenus de transferts	5'401'674.00	486.45	414'940.00	5'817'100.45
Subventions à redistribuer (GPSR/SEFRI UMER-FP)	260'000.00	0.00	145'200.00	405'200.00
Imputations internes	157'000.00	0.00	0.00	157'000.00
RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'EXPLOITATION	-64'218.41	-24'196.63	388'288.06	299'873.02
Charges financières	1'010.17	204.40	0.00	1'214.57
Revenus financiers	0.00	43.16	0.00	43.16
RESULTAT DE FINANCEMENT	-1'010.17	-161.24	0.00	-1'171.41
RESULTAT OPERATIONNEL	-65'228.58	-24'357.87	388'288.06	298'701.61
Utilisation des fonds propres affectés				
SG : EPROCOM - Promo. lecture - Soutien Edition Livre+ (uniquement en 2017)	290'000.00			290'000.00
UMER-SO : Plateforme électronique PER/MER		170'320.18		170'320.18
UMER-SO : Révision Mathématiques 9-11		-118'006.00		-118'006.00
RESULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTES (au bilan)	224'771.42	27'956.31	388'288.06	641'015.79

COMPTE DES INVESTISSEMENTS UMER-SO	
Libellés	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2'976'279.07
Immobilisations incorporelles	2'976'279.07
Report au bilan : actif travaux en cours	-2'976'279.07
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1'163'122.00
Amortissement travaux en cours	1'163'122.00
Report au bilan : actif travaux en cours	-1'163'122.00
RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-1'813'157.07
RESULTAT AVEC INVESTISSEMENTS	-1'837'514.94

BUDGET 2017				
Libellés	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES D'EXPLOITATION	6'554'200	12'949'700	3'362'000	22'865'900
Charges de personnel	4'464'500	908'000	630'000	6'002'500
Salaires du personnel	4'160'000	817'000	345'000	5'322'000
Travailleurs temporaires	208'500	60'000	270'000	538'500
Prestations de l'employeur	69'500	30'000	13'000	112'500
Autres charges du personnel	26'500	1'000	2'000	29'500
Charges de biens et services, autres charges	1'579'700	10'604'500	2'545'800	14'730'000
Charges de matières et de marchandises	122'000	10'268'500	1'670'300	12'060'800
Immobilisations de biens non activés	47'000	262'000	128'500	437'500
Eau, énergie, combustible	46'000	0	0	46'000
Prestations de service et honoraires	935'700	74'000	675'000	1'684'700
Loyers	278'000	0	0	278'000
Dédommagements aux externes	149'000	0	28'000	177'000
Diverses charges d'exploitation	2'000	0	44'000	46'000
Amortissement immobilisations incorporelles	0	1'321'200	0	1'321'200
Charges de transfert	250'000	0	0	250'000
Subventions à redistribuer (GPSR/SEFRI UMER-FP)	260'000	0	145'200	405'200
Imputations internes	0	116'000	41'000	157'000
REVENUS D'EXPLOITATION	5'964'502	12'843'400	3'362'000	22'169'902
Taxes	147'100	12'843'400	2'802'000	15'792'500
Revenus divers	0	0	0	0
Prélèvement sur fonds de tiers	0	0	0	0
Revenus de transferts	5'400'402	0	414'800	5'815'202
Subventions à redistribuer (GPSR/SEFRI UMER-FP)	260'000	0	145'200	405'200
Imputations internes	157'000	0	0	157'000
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-589'698	-106'300	0	-695'998
Charges financières	700	1'000	0	1'700
Revenus financiers	1'000	500	0	1'500
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENT	300	-500	0	-200
RESULTAT OPERATIONNEL	-589'398	-106'800	0	-696'198
Utilisation des fonds propres affectés:				
SG : EPROCOM/Promo. lecture/Soutien Éd. Livre+ (uniq. 2017)	590'000			590'000
UMER-SO : Plateforme électronique PER/MER		172'000		172'000
UMER-SO : Révision Mathématiques 9-11		0		0
RESULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTES (au bilan)	602	65'200	0	65'802

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2017

* les membres des Bureaux sont marqués d'un astérisque

Assemblée plénière (CIIP)

NEUCHÂTEL	Monika MAIRE-HEFTI, présidente
BERNE	Bernhard PULVER, vice-président
FRIBOURG	Jean-Pierre SIGGEN
GENÈVE	Anne EMERY-TORRACINTA
JURA	Martial COURTET
TESSIN	Manuele BERTOLI
VALAIS	Oskar FREYSINGER → avril Christophe DARBELLAY, dès mai
VAUD	Anne-Catherine LYON → juin Cesla AMARELLE, dès juillet
SG-CDIP	Hans AMBÜHL, invité permanent → mars Suzanne HARDMEIER, dès avril
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

CONFÉRENCES

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ, président
BERNE	Aldo DALLA PIAZZA
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENÈVE	Frédéric WITTEWER
JURA	Christophe CATTIN
TESSIN	Emanuele BERGER
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Christian BERDOZ, dès février
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CDIP	Hans AMBÜHL → mars Suzanne HARDMEIER, dès avril
IRDP, invité perm.	Bernard WENTZEL
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET * président
BERNE	Stève BLAESI
FRIBOURG	Hugo STERN *
GENÈVE	Pierre KOLLY → mars Paola MARCHESINI, dès mars
JURA	Fred-Henri SCHNEGG
TESSIN	Rezio SISINI Tiziana ZANINELLI
VALAIS	Michel BEYTRISON Jean-Philippe LONFAT
VAUD	Alain BOUQUET * Serge MARTIN
SG-CIIP	Viridiana MARC *

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ, * président
BERNE	Mario BATTAGLIA Florent COSANDEY
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Grégoire EVÉQUOZ → nov. Erwin FISCHER, dès déc. Sylvain RUDAZ
JURA	Christophe CATTIN, dès juin Jean-Luc PORTMANN → nov.
TESSIN	Paolo COLOMBO Daniele SARTORI, * vice-président
VALAIS	Claude POTTIER
VAUD	Séverin BEZ → oct. Claude VETTERLI, a.i. dès nov. Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN *

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

VAUD	Serge LOUTAN,* président
BERNE	Andréa FUCHS,* vice-présidente
FRIBOURG	Herbert WICHT
GENÈVE	Philippe THOMAS
JURA	Michel LAPAIRE → juin Edith MATEILLE, dès sept.
NEUCHÂTEL	Philippe WILLI*
TESSIN	Massimo SCARPA
VALAIS	Guy DAYER
CSPS, invité perm.	Géraldine AYER Romain LAMERS
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY*

Conférence latine de l'orientation (CLOR)

VAUD	Eugénie SAYAD, présidente dès sept.
BERNE	Adriano CATTANEO
FRIBOURG	Thomas DI FALCO
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN
JURA	Andréas HÄFELI
NEUCHÂTEL	Morgane WÜTHRICH, présid. → août Laurent FEUZ, a.i., dès sept., vice-président
TESSIN	Rita BELTRAMI
VALAIS	Daniel CORDONIER
CSFO, invité perm.	Jean-Paul JACQUOD
SG-CIIP	Daniel FORCHELET

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE)

CSG	Frédéric WITTEWER, président
Départements de l'instruction publique	
BERNE	Aldo DALLA PIAZZA
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Céline MERAD-MALINVERNI, dès sept.
JURA	Patricia VOISARD → mars
	Christophe CATTIN, dès sept.
NEUCHÂTEL	Thierry CLÉMENT
TESSIN	Luca PEDRINI
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Otto BRUDER
Hautes Écoles et Institutions assimilées	
BEJUNE	Maxime ZUBER
FRIBOURG primaire	Pascale MARRO, vice-présidente
FRIBOURG sec. (CERF)	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUFÉ)	Isabelle MILI
TESSIN (DFA)	Alberto PIATTI → nov.
	Stefano LOSA, dès nov.
VALAIS	Patrice CLIVAZ
VAUD	Guillaume VANHULST
IFFP	Jean-Pierre PERDRIZAT, dès mars
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

JURA	Christine SALVADÉ, présidente
BERNE	Jérôme BENOIT
FRIBOURG	Philippe TRINCHAN
GENÈVE	Pierre-Alain HUG
NEUCHÂTEL	Zsuzsanna BÉRI
VALAIS	Jacques CORDONIER
VAUD	Nicole MINDER
SG-CIIP	Virginie BEYELER

COMMISSIONS PERMANENTES**Commission de gestion (COGEST)**

CSG	Michel PERRIARD, président
CSG	Aldo DALLA PIAZZA
COMOS	Marcel BERGER
CLPO	Alexandre REY
CDF	Alice CHARDONNENS VAN ES
CLEO	Christine BOSSUAT
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CIIP, secrétariat	Florence GILLET

Commission consultative des associations partenaires (COPAR)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
CLEO	Pierre KOLLY → mai
	Alain BOUQUET, dès juin
CDGSRT	Philippe ROBERT
CLACESO	Bettina THUILLARD, dès juin
	Daniel MILANI
	Fabrice SOURGET

(suite >>)

FAPERT	Jacqueline LASHLEY
	Jacques BOUVIER
	Annycée DESAULES
SER	Josy STOLZ
	Laurent VITÉ
	Samuel ROHRBACH
SSRE	Olivier MAULINI
IRDIP	Anne BOURGOZ FROIDEVAUX
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

Commission pédagogique (COPED)

VALAIS	Christophe GERMANIER, président
BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG cycles 1-2	Lionel ROLLE
FRIBOURG cycle 3	Carole ANGELOZ
GENÈVE cycles 1-2	Joëlle LEUTWYLER → déc.
	Nicole BUDLIGER, dès déc.
GENÈVE cycle 3	Rodrigue ECKERT
JURA	Anne-Lise NAGEL
NEUCHÂTEL	Alain RAMELET
VALAIS	Pierre ANTILLE
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO → déc.
	Nathalie JACCARD, dès déc.
	François SULLIGER
SER cycle 1	Mireille BRIGNOLI
SER cycle 2	Francesca MARCHESINI
SER cycle 3	Adrienne FURRER MITTAZ
Recherche et didactique	
CAHR	Rosanna MARGONIS-PASINETTI
	Francisco MARQUES
IRDIP	Bernard WENTZEL
TESSIN, invité perm.	Kathya BERNASCONI TAMAGNI
SG-CDIP, invité perm.	Karine LICHTENAUER
SG-CIIP	Viridiana MARC
	Shanoor KASSAM
SG-CIIP, secrétariat	Concetta COPPOLA

Commission des ressources didactiques numériques (CORES)

CLPS	Elvio FISLER, président
BERNE	Jean-Marc RUEFF
FRIBOURG	Sylvain LANG
GENÈVE	Jean-René GUÉNÉE
JURA	Fabien KOHLER → nov.
	Yves FROIDEVAUX, dès nov.
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
TESSIN	Daniele PARENTI
VALAIS	Sébastien VASSALLI
VAUD	Philippe LINDER → sept.
	Bertrand MAGNIN, dès sept.
CLPS	Anne RODI
SER	Pierre GRABER
	Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Jacques DÉBOEUF
	Shanoor KASSAM
SG-CIIP, invité perm.	Gaël TEGUIA
SG-CIIP, secrétariat	Camille DUBIED → juillet
	Jessica SAUSER, dès sept.

Commission langues et échanges (COLANG)

CSG	Jean-François LOVEY, président
BERNE	Philippe HERTER
FRIBOURG	Marcel BULLIARD
GENÈVE	Catherine FERNANDEZ SONINO
JURA	Anne-Lise NAGEL
NEUCHÂTEL	David BÜRKI
TESSIN	Brigitte JÖRIMANN
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Fabienne MOTTET
SG-CDIP	Bernard WICHT
CLEO	Stève BLAESI
CLPO	François PICCAND
CDAC	Christine SALVADÉ
CHANCELLERIE FÉD. UNIVERSITÉS	Fabienne BERTAGNOLLO Laurent GAJO François GRIN
CAHR	Ariane TONON Barbara TSCHARNER
CLACESO	Christian BERDOZ → février Laurent WINKLER, dès juin
ASPF	Christophe ZIMMERLI
SER	Gaétan EMONET Adrienne FURRER MITTAZ
IRDP, invité perm.	Jean-François DE PIETRO
SG-CIIP	Andreas DUTOIT MARTHY Philippe RODUIT Virginie CONTI
SG-CIIP, secrétariat	Camille DUBIED → sept. Jessica SAUSER, dès sept. Nathalie NAZZARI

Commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
CLACESO	Alain BASSET
HEP-BEJUNE	Stéphane BOÉCHAT-HEER → juillet Deniz GYGER GASPOZ, dès août
HEP-VS	Fabio DI GIACOMO
SRED-GE	Daniela DI MARE APPÉRE → mars Dominique GROS, dès avril
SUPSI-TI	Lorena ROCCA Michele EGLOFF
UNIFR	Philippe GENOUD → février Djily DIAGNE, dès mars Gaelle GOASTELLEC
UNIL	Jean-François GRUET
CDG-SRT	Antonio IANNACCONI
UNINE	Franca LEUTENEGGER
UNIGE	Bernard FORCLAZ
HEP-FR	Isabelle MILLI
IUFE-FPSE	Grégory DURAND
SER	Cyril PETITPIERRE
HEP-VD	Werner RIESEN
SREP-BE	Carole SIERRO → janvier Manuel FRAGNIÈRE, dès février
SSPES	Bruno SUCHAUT
URSP-VD	Danièle PÉRISSET
SSRE, invité perm.	

(suite >>)

CSRE, invité perm.	Stefan C. WOLTER
SG-CIIP	Olivier MARADAN
IRDP	Bernard WENTZEL
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

SG-CIIP	Sadri SHILLI, président
BERNE et Santé	Claude ARRIGO
FRIBOURG	Rolf WEHREN
GENÈVE	Alexandre BIRR
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Pierre-Alain BERLANI
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Michel ETIENNE
CLPO	Laurent FEUZ
CRT-EPC	Luca PESSION
FET	Paul-André HARTMANN
GLIMI	Claudio COMI
MENU	Catherine MABILLARD
IFFP	Regis BRUGGER Nathalie KIPFER
CREFP	Vacant
SOCIAL	Marlis WAEFLER
MATU PRO	Jérôme PITTET
SEFRI	Fritz JORDI
Collaborateur technique	Gérard ZEHNSHAUSERN
SG-CIIP-CREFP	Christine FURTER

CONSEILS**Conseil Média-Formation (CMF)**

AP-CIIP	Oskar FREYSINGER → avril Cesla AMARELLE, présidente, dès sept.
RTS	Gilles MARCHAND → avril Pascal CRITTIN, dès mai, vice-président Eliane CHAPPUIS Tania CHYTIL Nathalie HOF
FAPERT	Jacqueline LASHLEY
SER	Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Christian GEORGES

Conseil scientifique de l'IRDP (CS IRDP)

Uni-GE	Jean-Luc DORIER, président
Uni-ZH	Lucien CRIBLEZ
Uni-Cergy-Pontoise (FR)	Nathalie MONS
Uni-Nancy (FR)	Eirick PRAIRAT
HEP-FR	Pierre-François COEN
PH-ZH	Peter TREMP
IFE (FR)	Catherine PÉROTIN
IRDP	Bernard WENTZEL Murielle ROTH
IRDP, secrétariat	Nathalie SIMONET

COMMISSIONS DE COORDINATION**Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens d'enseignement scolaires (COMOS)**

GENÈVE	Gilles MONNEY, président
BERNE	Florence LAVANCHY → mai André BÄTTIG, dès juin
FRIBOURG	Marcel BERGER
JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Jean-Marc GOLAY
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Yves CROISIER
SG-CIIP	Séverine ERARD

Commission de coordination d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO)

GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN, présidente
BERNE	Werner RIESEN
FRIBOURG	Jean-Paul SIMONET
JURA	Marco BOSATTA
NEUCHÂTEL	Annick CHALLET JEANNERET
VALAIS	Sébastien VASSALLI
VAUD	Philippe LINDER
IRDP	Sophie TAPPAREL
IRDP, secrétariat	Anna VON OW

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisées (COPES)

VAUD	Philippe NENDAZ, président
BERNE	n.n.
FRIBOURG	Marc SIEBER
GENÈVE	Renato BORTOLOTTI Maryline MOTTET
JURA	Eléonore CHAIGNAT
NEUCHÂTEL	Myriam TORCHE
TESSIN	Massimo MELASECCA
VALAIS	Sylvie NICOLE-DIRAC Guy DAYER
VAUD, invités perm.	Anne DECOSTERD Céline JOSS
CSPS, invité perm.	Géraldine AYER

Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs-trices d'institutions de formation (COFORDIF)

CLFE	Hugo STERN, président
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	Laurent FEUZ Claude POTTIER
CLACESO	Christian BERDOZ → février Fabrice SOURGET, dès avril Alain BASSET
SER	Jean-Marc HALLER
Sec. II (form. prof.)	Claude-Alain VUILLE
Sec. II (form. gén.)	Jean-François GRUET

(suite >>)

FORDIF, invité perm.	David PERRENOUD
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY
SG-CIIP, secrétariat	Virginie BEYELER

Classes et accords intercantonaux (CAI)

BERNE	Émilie OBERLING
FRIBOURG	Marie-Christine DORAND Gilbert STOCKER
GENÈVE	Thierry DURAND Pascal EDWARDS → sept. Eric STACHELSCHIED, dès sept. Erwin FISCHER
JURA	Vincent JOLIAT Jean-Luc PORTMANN → nov.
NEUCHÂTEL	Corinne DE MARCO Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY
VALAIS	Marilyne CONRAD Claude POTTIER, président
VAUD	Christian VERNEX Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

Maturités professionnelles (CMP)

BERNE	Simone SPACK
FRIBOURG	Marie GLASSON Georges VIAL
GENÈVE	Chantal ANDENMATTEN → nov. Gilles GUENAT
JURA	Eric JORAY
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
VALAIS	Patrick BORNET Claude POTTIER, président
VAUD	Fabienne RACCAUD
Secrétariat	Jean-Pascal MOUGIN

Maturités spécialisées (CMS)

BERNE	Ursula KÄSER
FRIBOURG	Claude VAUTHEY
GENÈVE	Chantal ANDENMATTEN, présid. → nov.
JURA	Christophe CATTIN, dès sept.
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
TESSIN	Claudio DEL DON
VALAIS	Yves FOURNIER
VAUD	Claude VETTERLI
SANTÉ	Anne JACQUIER-DELALOYE
TRAVAIL SOCIAL	Joseph COQUOZ
DESIGN-ARTS VISUELS	Pierre-Alain GIESSER
CEDG SRT	Anne-Lucie VERGÈRES
Secrétariat	Jean-Pascal MOUGIN

Coopérations multilatérales et européennes (CME)

BERNE	Pierre BUCHMÜLLER
FRIBOURG	Georges VIAL
GENÈVE	Catherine FERNANDEZ Natacha JUDA
JURA	André FERLIN
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
TESSIN	Andrea TOGNI
VALAIS	Mireille BERTIZZOLO

(suite >>)

VAUD	Séverin BEZ, président dès déc. Pierre FANTYS
CLPO	Grégoire EVÉQUOZ, président → nov.
MOVETIA	Christophe BETTIN
Secrétariat	Jean-Pascal MOUGIN

Formation et qualification des adultes (CFQA)

BERNE	Florent COSANDEY, président Valentine JEANNERET
FRIBOURG	Cinzia DI FERRO KOHLER Peter ZOLLET
GENÈVE / CIFIC	Cyrille SALORT
JURA	Ana Laura KRAEHENBUEHL Clément SCHAFFTER
NEUCHÂTEL	Myriam ROSSELET
TESSIN	Walter SEGHIZZI
VALAIS	Christian BONVIN Lionel CLAVIEN
VAUD / CIFIC	Jean-Pierre BAER
VAUD	Karin HEHLEN
CSFP / CIFIC	Pierre-Yves PUIPPE → juin
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

Collaborateurs permanents (SG-CIIP, IRDP, UMER)

Franca ARMI	Assistante scientifique
Virginie BEYELER	Secrétaire
Anne BOURGOZ FROIDEVAUX	Journaliste scientifique
Laurence CATTIN	Collaboratrice administrative → août
Raymond CLAVEL	Collaborateur scientifique → oct.
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Diego CORTI	Collaborateur scientifique
Yves CRETTON	Coresponsable UMER-SO
Jacques DÉBOEUF	Collaborateur scientifique
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Jean-François de PIETRO	Collaborateur scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable <i>Documentation</i>
Camille DUBIED	Secrétaire → sept.
Andreas DUTOIT MARTY	Collaborateur scientifique
Séverine ERARD	Secrétaire
Nancy FAVRE-ZEISER	Collaboratrice scientifique
Romina FERRARI	Assistante scientifique, dès juin
Daniel FORCHELET	Collaborateur scientifique
Christine FURTER	Assistante de projets
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Margaux JUNOD	Apprentie employée de commerce
Shanoor KASSAM	Collaboratrice scientifique
Pascale LAMARRE	Assistante de direction
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Luis MAIA	Concierge
Olivier MARADAN	Secrétaire général
Viridiana MARC	Resp. secteur scol. obligatoire
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Marie-Paule MATTHEY	Collaboratrice scientifique
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur postobligatoire
Nathalie NAZZARI	Secrétaire
Michel NICOLET	Assistant scientifique
Elisabetta PAGNOSSIN	Collaboratrice scientifique
Muriel PEMATSANG	Bibliothécaire-documentaliste
Doris PENOT	Secrétaire
Oliver PROSERPI	Collaborateur scientifique, dès mars

(suite >>)

Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Veronica SANCHEZ ABCHI	Assistante scientifique, dès avril
Sadri SHILI	Responsable UMER-FP et Coresponsable UMER-SO
Nathalie SIMONET	Secrétaire de direction
Philippe RODUIT	Collaborateur scientifique
Béatrice ROGÉRE PIGNOLET	Collaboratrice scientifique → août
Jessica SAUSER	Secrétaire, dès sept.
Karin SEILER	Secrétaire
Roberto STOCCO	Collaborateur scientifique
Sophie TAPPAREL	Collaboratrice scientifique
Gaël TEGUIA	Responsable informatique
Margaux THIÉBAUD	Secrétaire, dès août
Anna VON OW	Collaboratrice scientifique, dès févr.
Bernard WENTZEL	Directeur IRDP



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSEROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel ciip@ne.ch
www.ciip.ch